

le COURRIER de l'UNESCO



ENTRETIEN AVEC
SEMBENE OUSMANE

JANVIER 1990

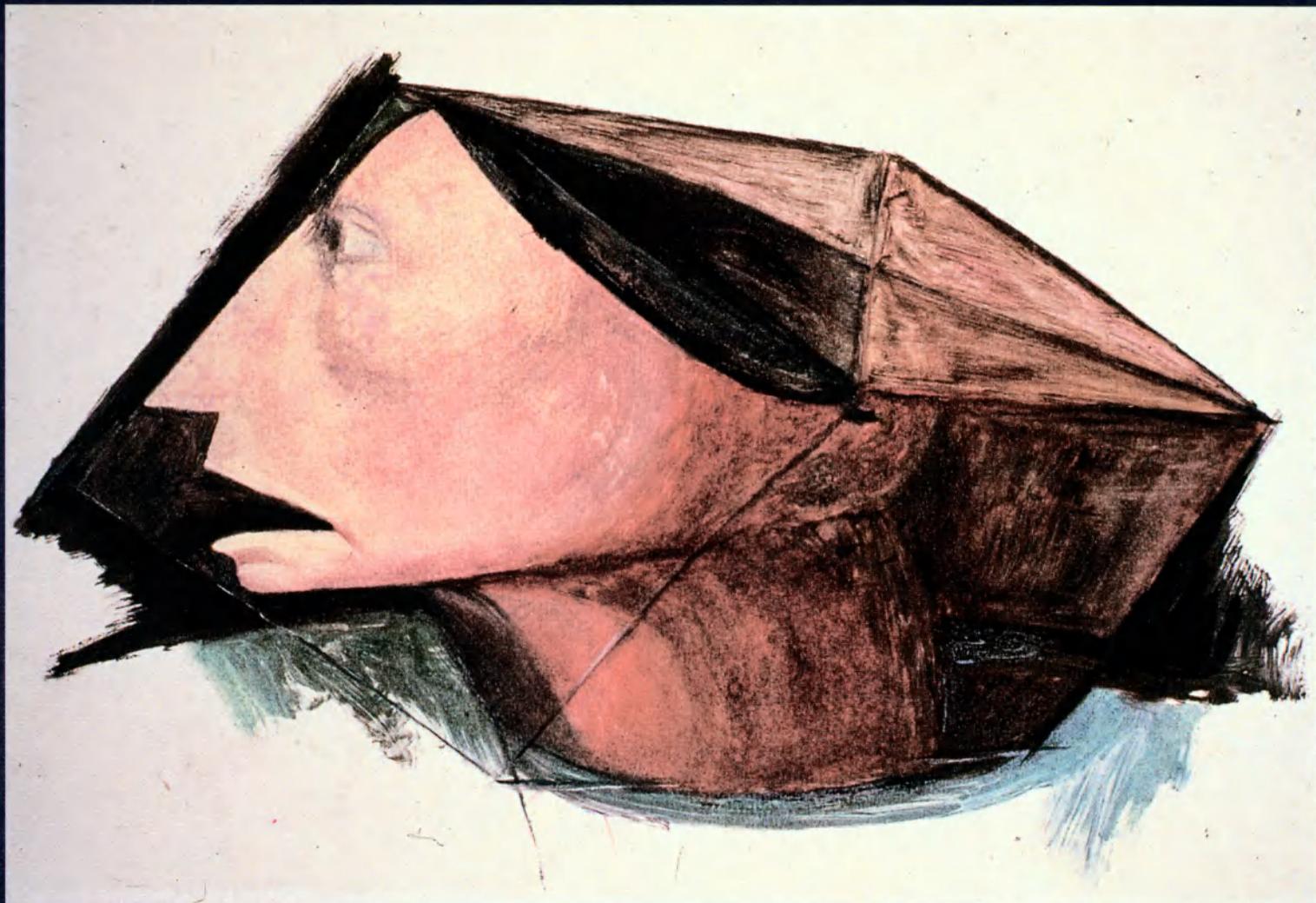


M 1205 9001 15 00 F
3791205015001 90010

LES MYSTÈRES DE LA MONNAIE

confluences

Pour cette rubrique « Confluences », envoyez-nous une photo (composition photographique, peinture, sculpture, ensemble architectural) où vous voyez un croisement, un métissage créateur, entre plusieurs cultures, ou encore deux œuvres de provenance culturelle différente, où vous voyez une ressemblance, ou un lien frappant. Accompagnez-les d'un commentaire de deux ou trois lignes. Nous publierons chaque mois l'un de vos envois.



Le messager

1980, monotype à l'huile (40 x 35 cm)
de Delia Nimo

Des œuvres de l'artiste argentine Delia Nimo, le critique français Michel Conil-Lacoste dit qu'elles sont « des radiographies d'une humanité vivante, accrochée à son destin ». Dans l'affirmation même de la diversité de ses origines, Delia Nimo traduit sa quête de l'universalité. « Pour moi, le sujet essentiel est toujours l'homme et ses rapports conflictuels avec le monde ».



4

Entretien avec
SEMBENE OUSMANE
le griot du cinéma africain



45

EN BREF
DANS LE MONDE...

46

DIAGONALES

Le combat du jour
et de la nuit

par *Abdol-Hosseyn Zarrinkoub*

Souvenir du carnaval
luandais

par *Domingos Van-Dunem*

49

MÉMOIRE

Une leçon de paix

par *Howard Brabyn*

50

LE COURRIER
DES LECTEURS

Notre couverture : les instruments
monétaires à travers les âges
(collections du Musée de la
Monnaie, Paris).

Couverture de dos : à Singapour,
des liasses de billets factices sont
brûlées, en guise d'offrandes
propitiatoires, aux funérailles et
le jour de l'an.

Ami lecteur,

L'aventure n'a plus d'horizon géographique. Il n'y a plus de continents vierges, plus d'océans inconnus, plus d'îles mystérieuses. Et cependant, les peuples demeurent par bien des côtés étrangers les uns aux autres, et les coutumes, les espérances secrètes, les convictions intimes de chacun d'eux continuent d'être largement ignorées par les autres...

Ulysse n'a donc plus d'espace physique à parcourir. Mais il a une nouvelle odyssee à entreprendre, d'urgence — l'exploration des mille et un paysages culturels, de l'infinie variété des pensées et des sagesses vivantes ; la découverte des multiples de l'homme.

C'est cette odyssee que vous propose *Le Courrier de l'Unesco* en vous offrant chaque mois un thème d'intérêt universel, traité par des auteurs de nationalités, de compétences, de sensibilités différentes. Une traversée de la diversité culturelle du monde avec pour boussole la dignité de l'Homme de partout.

9

LES MYSTÈRES DE LA MONNAIE

NAISSANCE DES PRATIQUES MONÉTAIRES

par *Jean-Michel Servet*

10

LES GRAINES DE QUETZALCÓATL

par *Piedad Peniche Rivero*

16

LES PRÉCIEUX COQUILLAGES DE L'AFRIQUE

par *A. Félix Iroko*

21

LES DINARS DU CALIFE

par *Gérard Krebs*

26

LES ESPÈCES TURBULENTES

par *Lucien Gillard*

32

LES TRIBULATIONS DU BILLET VERT

par *Jan Kregel*

37

PARADOXES DE LA MONNAIE MODERNE

par *Ghislain Deleplace*

41

Consultant spécial pour ce numéro :
Marie-Thérèse Boyer-Xambeu, économiste et professeur
d'économie à l'Université de Paris-VII.

Sembene Ousmane

le griot du cinéma africain

Sembene, un des grands écrivains et cinéastes d'Afrique, signe avec Borom Saret (1963) le premier film de fiction réalisé par un Africain et distribué hors d'Afrique. Son œuvre aborde les multiples visages d'un continent à peine sorti de l'ère coloniale, aux prises avec les tensions de l'indépendance et de la modernité.

Etre cinéaste aujourd'hui en Afrique, qu'est-ce que ça représente ? Quelle somme d'espoirs et de difficultés, quels défis ?

— Un cinéaste, qu'il soit de cinéma ou de télévision, du monde de l'image en somme, se réclame d'un héritage très ancien mais toujours vivant : l'oralité. L'image rejoint l'oralité dans la mesure où elle s'adresse à une masse de gens qui, dans le tiers monde et particulièrement en Afrique, n'ont pas les moyens, ni même parfois le temps, de lire. L'image est vraiment un raccourci.

Je prends un exemple : j'aime bien faire du cinéma forain. Je vais dans un village et je fais une projection, suivie d'un débat. Alors, à travers ce que mon public voit et entend, et ce qu'il retient, moi, créateur, j'apprends mon utilité. Les lampes rallumées, les discussions s'engagent, sur la place publique, dans les écoles... Malgré les antagonismes politiques, les barrières religieuses, ils sont tous là, chacun avec son univers intellectuel, et c'est important.

J'en arrive alors à poser cette question : « Pourquoi avez-vous besoin d'artistes ? » Je la pose d'ailleurs aussi aux universitaires, ou aux élèves de terminale. La réponse est que certains de nos intellectuels, notamment ceux qui sont engagés, attendent de l'artiste des propositions, des solutions, je dirais même, non sans ironie, une révolution par procuration. A les entendre, l'art serait là pour donner une réponse à leurs inquiétudes.

L'art et non la politique ?

— Mais l'art est politique. Pas la politique politicienne, bien sûr, mais l'art joue un rôle en politique. Qu'est-ce que l'art, ou la culture, sinon ce dont l'homme est enveloppé, de sa naissance à sa mort, de la layette au linceul ? Ainsi, dans la tradition africaine, le cinéma est une réalité qui enveloppe l'homme tout entier.

Le cinéma a-t-il pris cette place récemment, avec les auteurs africains, ou cela remonte-t-il à l'époque coloniale ?

— A l'époque coloniale, le cinéma était une distraction pour étrangers. Le monde africain, le monde noir, n'y existait qu'à travers les bananiers ou les cocotiers, à travers les personnages de bons boys, de braves domestiques. Mais depuis, les cinéastes africains posent de vrais problèmes — tant bien que mal, mais ils les posent quand même. Alors les gens commencent à s'identifier lentement à leur histoire. Et le cinéma devient une réalité.

Irez-vous jusqu'à dire que le cinéma est aujourd'hui en Afrique l'expression artistique la plus forte ?

— Oh oui ! Le cinéma africain est une écoute de soi. Il y a beaucoup de choses qui ne nous ont pas été enseignées, que nous risquons de perdre : avec le cinéma, nous pouvons les sauvegarder, les gens peuvent les voir.

Diriez-vous la même chose de la télévision, qui n'est pas toujours nationale, ni même africaine ?

— S'il y a un match de football, les gens la regardent, sinon, ils vont au cinéma ! Quelques feuilletons ont un succès relatif, mais à la longue, ils finissent par lasser — ces rebondissements perpétuels... Depuis dix ans que la télévision existe au Sénégal, nous avons eu Dallas, Dynastie, Chaka...

Le public est-il séduit par des productions comme Dallas ?

— Bien sûr, c'est la réussite, l'*American way of life*... Il y a de belles femmes, de beaux décors, tout ce qu'on déteste, mais aussi tout ce dont on rêve... C'est difficile à analyser logiquement. Il y a le côté immoral de ces films, mais la moralité a cessé de passer avant la réussite individuelle. A



l'époque coloniale, la terre était occupée, mais l'homme, lui, avait l'esprit libre. Mes pères, mes oncles, même s'ils étaient fonctionnaires, même s'ils portaient un casque, ou la cravate, quand ils rentraient chez eux, dans leur famille, ils retrouvaient leur culture, leur univers. Ils avaient encore quelque chose à dire à leur femme, à leurs enfants, à leur entourage. Mais avec la télévision, c'est l'occupation mentale. Dans la maison, à l'intérieur de la case, on introduit une autre culture, une conception différente des choses. Le modèle de société proposé par les aïeux vole en éclats. On lui en substitue un autre. C'est cela le danger de la télévision.

Cela est-il entièrement destructeur ?

— Oui, totalement. Car la société africaine, confrontée à ce défi, ne sécrète pas une nouvelle culture. Nous connaissons mieux les contes de Perrault que nos contes traditionnels. Dans les villes, il n'y a plus de conteurs. Nos enfants vont à l'école, pour suivre des cours dans une langue étrangère. Quand ils en sortent, c'est pour voir avec leurs parents des contes étrangers.

Mais une société ne peut aller en arrière. Alors, que faire ?

— Vous me posez la même question que les spectateurs du cinéma forain, une question labyrinthe. Il faudrait savoir, d'abord, ce que veut chacun de nous. Certes, nous voulons la liberté individuelle, mais pour aller où, pour faire quoi ? Quand vous avez des Etats qui sont incapables de scolariser 75% de leurs enfants, quand le chômage sévit, quand il n'y a plus de travail, quand les calamités fondent sur vous... Que faire de sa liberté ? Tout enfantement se fait dans la douleur. Je n'étais pas là à la naissance du monde, mais quand Allah l'a fait, ce fut sûrement, comme on dit maintenant, un Bang. Un éclat. Rien ne se fait sans éclat. De la mort, renaît la vie. Vous semez les graines, ça se décompose ; une déchirure dans la terre, et ça germe. Il n'y a pas d'autre solution. Pour le peuple, être libre, c'est le droit de parler, et de travailler. Chacun a son combat, et paie en conséquence.

Et que dit ce peuple ?

— Il attend qu'on parle pour lui. Vous savez, l'héritage de l'Afrique noire est lourd à porter. A peine avons-nous commencé à former des Etats, encore embryonnaires et imparfaits, que nous avons eu l'esclavage, la traite à laquelle certains Noirs ont, d'ailleurs, participé. Des chefs noirs ont été complices, pendant quatre ou cinq siècles, de cette monstruosité. Puis ce fut la colonisation. Peut-être ce qui nous est arrivé de pire. Les colonisateurs ont formé des cadres, mais ce n'étaient que des auxiliaires, incapables de gouverner par eux-mêmes. La présence du maître était devenue nécessaire ! Enfin, nous avons lutté pour l'indépendance. Nous ne savions pas ce que c'était. Nous ne savions même pas qui nous étions. Nous avons un territoire commun, mais des cultures diverses. A l'intérieur de chaque périmètre





géographique, cohabitaient une multitude de cultures. A la place, nous sommes en train de créer une nouvelle culture, mais à partir d'une langue qui n'est pas la nôtre. C'est encore plus grave.

Est-ce là que l'artiste prend la parole ?

— Oui, et c'est là que son rôle est important. Les gens l'écoutent, attendent qu'il leur parle. Aucun créateur n'a autant de responsabilité dans l'histoire que le romancier et le cinéaste. Et là, nous retrouvons une antique tradition africaine : le griot. Tout le monde sait que le griot est cinglé : dans tous les villages, il y a le simple d'esprit qui ose dire tout haut ce que d'autres ne font que murmurer dans la solitude de leur case. On en rit, mais on reconnaît qu'après tout, il a raison, le fou.

Il y avait les griots, il y a les artistes, les cinéastes. Cette transmission de symboles n'est-elle pas un motif d'espérer ? Après tout, on ne peut attendre que naisse du désordre, d'un seul coup, une démocratie parfaite...

— Dans la démocratie, ce n'est plus à l'artiste, mais au peuple de parler. Dans le temps, nous avions le pouvoir des vieux, des sages. Maintenant, l'ordre est inversé. Les vieux n'ont plus le savoir. Ils ne sont plus écoutés. Ce que disent la radio, la télévision, les journaux, ne vient pas d'eux. C'est une déchirure. On en devient cinglé. Moi, je dis que le seul moyen d'être heureux ici, c'est de devenir cinglé.

Les défis qu'affrontent les pays du tiers monde sont multiples. Etes-vous de ceux qui pensent que ces défis proviennent surtout de l'extérieur, ou de ceux qui pensent, au contraire, qu'ils émanent de l'intérieur même de la société ?

— A l'extérieur, nous avons des adversaires, comme nous avons des alliés. Je dirais que les ennemis de l'Afrique, ses ennemis permanents, se trouvent à l'intérieur. Pour aller de l'avant, nous devons donc régler nos propres affaires et compter, d'abord, sur nous-mêmes. Au fond, nous avons trois priorités : soigner nos maux avec nos moyens propres, même s'ils sont limités, développer la scolarité, assurer du travail à la population.

Et la liberté de parler ?

— La palabre est un devoir en Afrique. Tous les chefs de famille doivent y participer. Chacun y représente son clan, sa maison. Et il doit parler, sous peine de passer pour un lâche. Il doit écouter aussi. Il y a une très belle tradition dans la palabre : quand un homme a fini de parler, le doyen dit : « Nous avons entendu tes paroles et compris ce que tu n'as pas dit ». Bien sûr, aujourd'hui, dans une démocratie, les problèmes se posent sur une autre échelle. C'est chaque citoyen qui doit s'exprimer. Et les enjeux ne sont plus les mêmes. Mais la pratique de la palabre ouvre des pistes, suggère des formes d'organisation... ■





TRÈS tôt dans l'histoire des hommes, est apparue la nécessité d'un instrument monétaire qui serve d'intermédiaire dans les échanges, d'étalon et de réserve de valeur. Selon les régions et les époques, cet instrument a eu les supports matériels les plus variés : plumes, coquillages ou graines de cacao, argent ou or, billets de papier. Ses fonctions se sont diversifiées : il a permis de compter, de payer, d'épargner, mais aussi d'exprimer le prix des biens, la valeur des services, de liquider les dettes. Il a fini par traduire le degré de confiance que l'on avait dans l'organisation sociale de la Cité.

Mais la monnaie ne fait pas que résoudre des problèmes, elle en crée à son tour. Elle génère ses propres paradoxes. Elle instaure un espace social homogène, cohérent — le marché —, mais elle suscite dans cet espace des inégalités, une hiérarchie économique. Elle définit la richesse et, inséparablement, la pauvreté. Elle devient un attribut du pouvoir, mais aussi un moyen de le contester. Elle établit les frontières d'un territoire monétaire, pour l'ouvrir aussitôt sur les marchés internationaux...

Vilipendée par les moralistes, rejetée par les utopistes, ignorée parfois même des économistes, mais omniprésente dans notre quotidien, la monnaie a contribué, en facilitant l'échange et en libérant l'économie, à certains progrès décisifs de la civilisation humaine. Nous avons choisi d'évoquer ici quelques-unes des grandes étapes qui ont jalonné son passé pour mieux saisir la nature du rôle qu'elle joue dans notre présent.

*Banquiers italiens
au 14^e siècle, fresque du
peintre florentin
Niccolo di Pietro Gerini,
1395.*

Naissance des pratiques monétaires



Des biens précieux circulent depuis l'aube des temps. Ces monnaies primitives ont ébauché les pratiques de l'échange et fondé la vie politique et sociale.

PAR JEAN-MICHEL SERVET

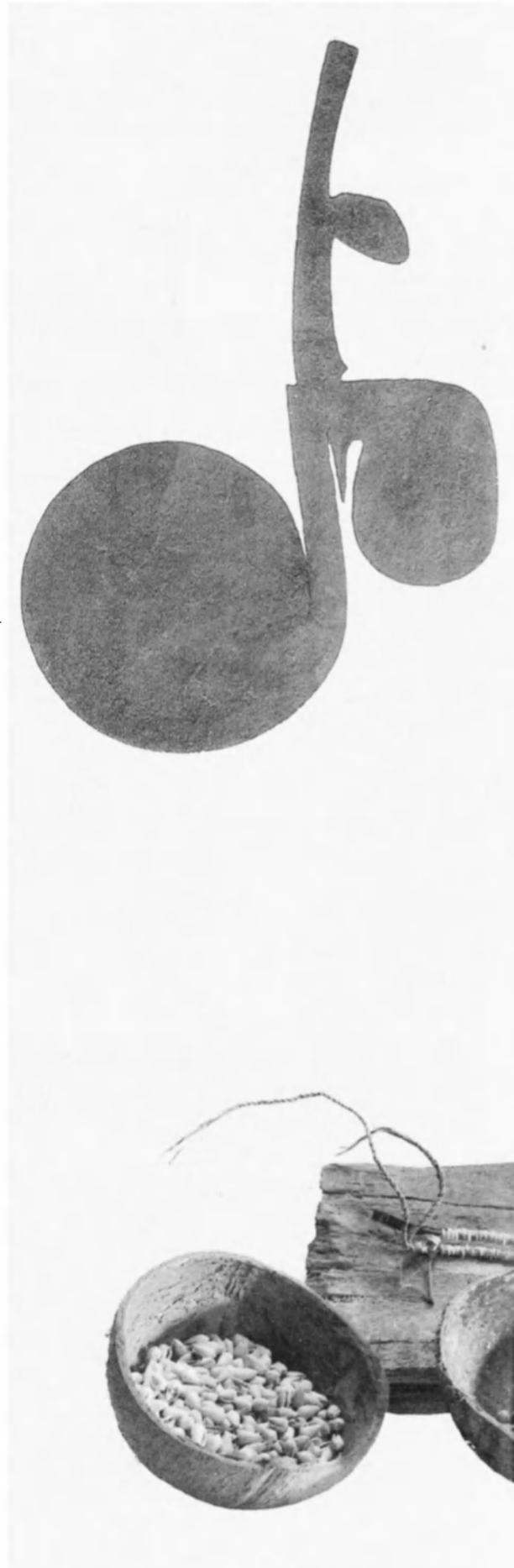
COLLIERS ou bracelets de coquillages, de perles, de dents, d'os ou de plumes, morceaux de pierre ou de métal, poteries ou tissus, objets aux formes et aux matières inattendues : c'est ce que l'on trouve sous l'étiquette *monnaies anciennes* dans les collections de nombreux musées, comme dans les livres et les revues d'ethnographie, de préhistoire et d'archéologie.

D'autres objets, en apparence analogues, sont qualifiés d'ornements ou de bijoux, sans que leur fonction de parure puisse être mieux attestée que celle de monnaie. Leurs modes de conservation, qui laissent penser qu'ils étaient précieux à leurs détenteurs, et leurs caractéristiques physiques, interdisant un usage directement utilitaire, ont sans doute incité archéologues et préhistoriens à attribuer une fonction uniquement décorative à des richesses primitives qui étaient en fait, elles aussi, des instruments monétaires.

Un fait universel

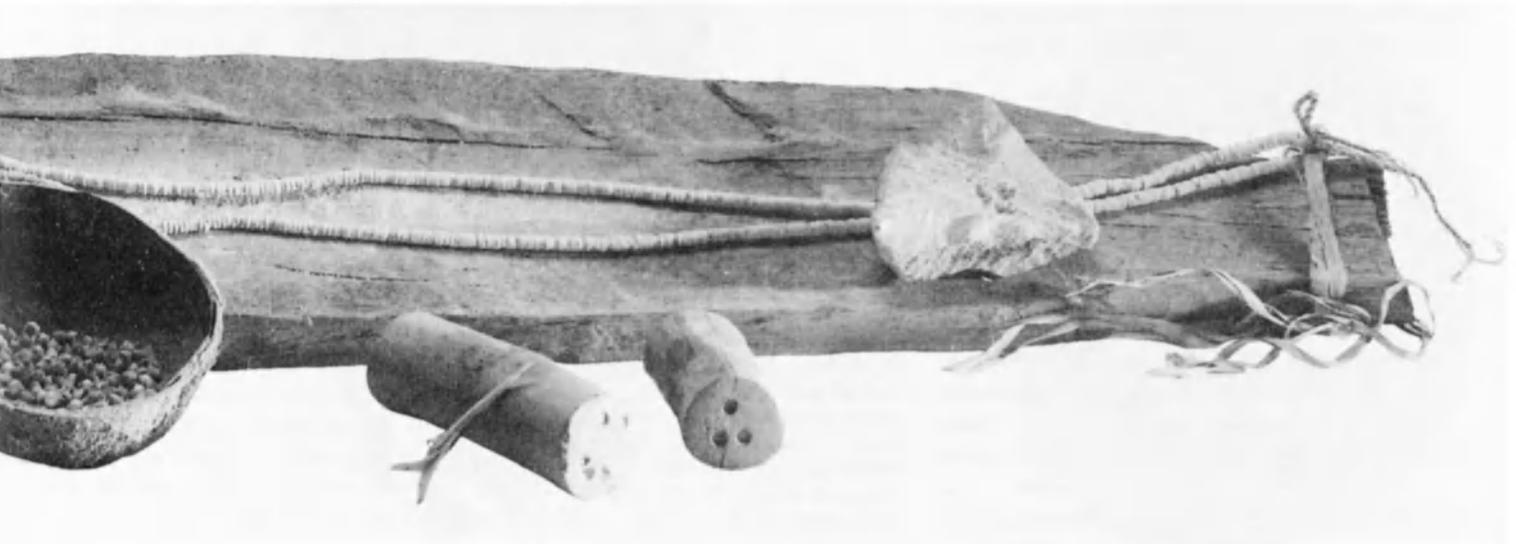
Aristote affirmait déjà, il y a plus de deux mille ans, qu'avant l'usage des pièces de monnaie, les hommes se faisaient des dons (*metadosis*) pour échanger ce qui manquait aux uns et abondait chez d'autres. Les ethnologues ont décrit des relations complexes d'échange — le *kula* du Pacifique occidental, le *bilaba* et le *malaki* d'Afrique centrale ou le *potlatch* des côtes nord-ouest de l'Amérique — dans des sociétés très anciennes et pourtant déjà bien hiérarchisées.

La monnaie, comme les rapports hiérarchiques et de domination, ne sont donc pas des inventions modernes : ils font déjà partie de sociétés plus anciennes — plus archaïques pourrait-on dire — que les civilisations du bassin





A gauche, fer forgé en forme de couteau de jet ayant fait office de monnaie, République centrafricaine. Ci-contre, un wampun, objet en peau et perles de nacre dont les Indiens d'Amérique du Nord se servaient dans leurs transactions avec les Blancs aux 17^e et 18^e siècles. Ci-dessous, ensemble d'objets utilisés dans l'archipel mélanésien des îles Salomon pour la fabrication de monnaies de coquillage.



méditerranéen, du Proche et de l'Extrême-Orient ou de l'Amérique centrale. La circulation de biens précieux au sein de ces communautés, comme entre elles, semble être un fait universel, qui préfigure en quelque sorte la monnaie proprement dite, dans sa double fonction de moyen de paiement et de compte.

Mais ici, ces fonctions essentielles ne sont pas encore devenues purement économiques : elles demeurent tributaires du système des relations de parenté et des alliances politiques, des croyances et des cultes qui interviennent dans le renouvellement des forces de travail, organise la production et justifie la répartition des richesses.

Les monnaies, ou, en l'occurrence, les *paléomonnaies*, sont les instruments actifs de cette vie sociale. Elles règlent les naissances, les mariages, les deuils, servent à déclarer la guerre ou à faire la paix, à compenser les préjudices physiques ou moraux, à dialoguer avec les divinités tutélaires de la fécondité ou de la mort. Par contre, elles ne permettent pas encore d'éteindre une dette, d'acheter des biens, d'acquérir de la force de travail.

Mais les paléomonnaies présentent des caractères de rareté et d'inutilité analogues à certains supports monétaires contemporains. Elles anticipent la nature économique et politique des monnaies modernes : économique, car elles codifient activités et richesses à la manière d'unités de compte et préfigurent, dans leur standardisation, celle des actuels moyens de paiement ; politique, car elles expriment, actualisent et reproduisent les relations de pouvoir et de hiérarchie entre les individus et les groupes.

Loin du troc

Les échanges des sociétés communautaires sont donc beaucoup plus complexes que les pratiques rudimentaires représentées par le troc.

D'abord, les produits d'échange circulent à de grandes distances depuis des temps très anciens, ce dont témoignent les traces matérielles laissées par des matières non périssables comme l'ambre et l'obsidienne. Certains de ces produits ont été retrouvés à des centaines de kilomètres de leur lieu d'origine — du sud de l'Australie aux côtes septentrionales de la Nouvelle-Guinée, de la mer Noire à la Pologne et la Rhénanie. Au



En haut, monnaie mélanésienne constituée d'un long ruban de fibre orné de plumes rouges, avec des coquillages entiers ou taillés. Ci-contre, paquet de tiges de fer, Congo, fin du 19^e siècle.



Paléolithique supérieur, déjà, l'homme de Cro-Magnon aux Eyzies, en Dordogne, connaît des coquillages qui viennent de l'océan Atlantique, à 200 km de là.

Ensuite, chaque société produit, dans l'intention de l'échanger, une marchandise particulière (haches de pierre, barres de sel, poteries, capes d'écorce) qui devient le moyen de paiement des productions d'autres groupes.

Enfin, au sein même de ces sociétés, des groupes sont spécialisés dans la fonction d'intermédiaires des échanges de marchandises et parcourent pour ce faire des dizaines, voire des centaines de kilomètres.

On est donc loin du troc, où les marchandises font office de moyens de paiement réciproques, sans intermédiaires d'échange. Cependant, le développement de la fonction de compte est encore limité, le prix relatif des biens échangés n'étant pas conçu comme un rapport objectif, mais d'abord comme l'expression d'un rapport social, entre des individus et des communautés. Le moteur du développement monétaire n'est donc pas encore le marché.

Les premières pièces

Le phénomène monétaire surgit avec le développement des Etats, appelés à gérer les surplus obtenus par l'exploitation des esclaves, des serfs ou des paysans, par le contrôle des échanges à grande distance ou par le pillage des peuples voisins. Il s'agit désormais d'évaluer les tributs, les impôts et les taxes, de normaliser les modes et les moyens de paiement sur les places de marché et les ports de commerce.

Dans la diversité des supports monétaires des sociétés anciennes — tissus et fèves de cacao des empires mayas et aztèques, cauris et or des royaumes d'Afrique de l'ouest, longues broches des cités grecques, lingots de fer chez les Hittites, orge et blé en Mésopotamie, blé et cuivre en Egypte, millet et tissus en Chine — les pièces retiennent plus particulièrement l'attention, en raison de la pérennité de leur usage.

Les pièces ne sont au départ qu'une forme particulière de monnaie métallique. En Chine, par exemple, avant la diffusion des pièces et même après leur apparition à la fin du 4^e siècle avant notre ère, ont circulé des objets ayant la forme



De haut en bas : guerrier entre deux bœufs, octadrachme macédonienne du début du 6^e siècle av. J.-C. ; le cheval de Mende, statère grec en argent (Macédoine, 5^e siècle av. J.-C.) ; avers et revers d'une tétradrachme carthaginoise en argent (4^e siècle av. J.-C.) ; avers et revers d'un décadrachme frappé à Syracuse (v. 400 av. J.-C.) ; les bœufs de Phocide, statère grec en argent (v.479-470 av. J.-C.).



de bûches et de couteaux. Les premières pièces sont frappées dès le 7^e siècle avant notre ère en Asie mineure et en Grèce, où certaines cités utilisent encore de longues broches. A peu près à la même époque, et jusqu'à l'arrivée de la monnaie au 4^e siècle avant notre ère, l'Inde connaît l'usage de petits carrés d'argent assez minces, poinçonnés de motifs divers.

L'influence de la Grèce

Les cités grecques occupent dans l'histoire numismatique une place particulière et essentielle. Leur tradition numismatique se transmet au fil des siècles, directement ou par le jeu de filiations complexes, à l'ensemble de la planète. Dans le sillage d'Alexandre le Grand, dont les troupes s'emparent des trésors métalliques accumulés par les potentats proche-orientaux et les transforment en monnaie, elle connaît sur le pourtour de la Méditerranée une diffusion considérable.

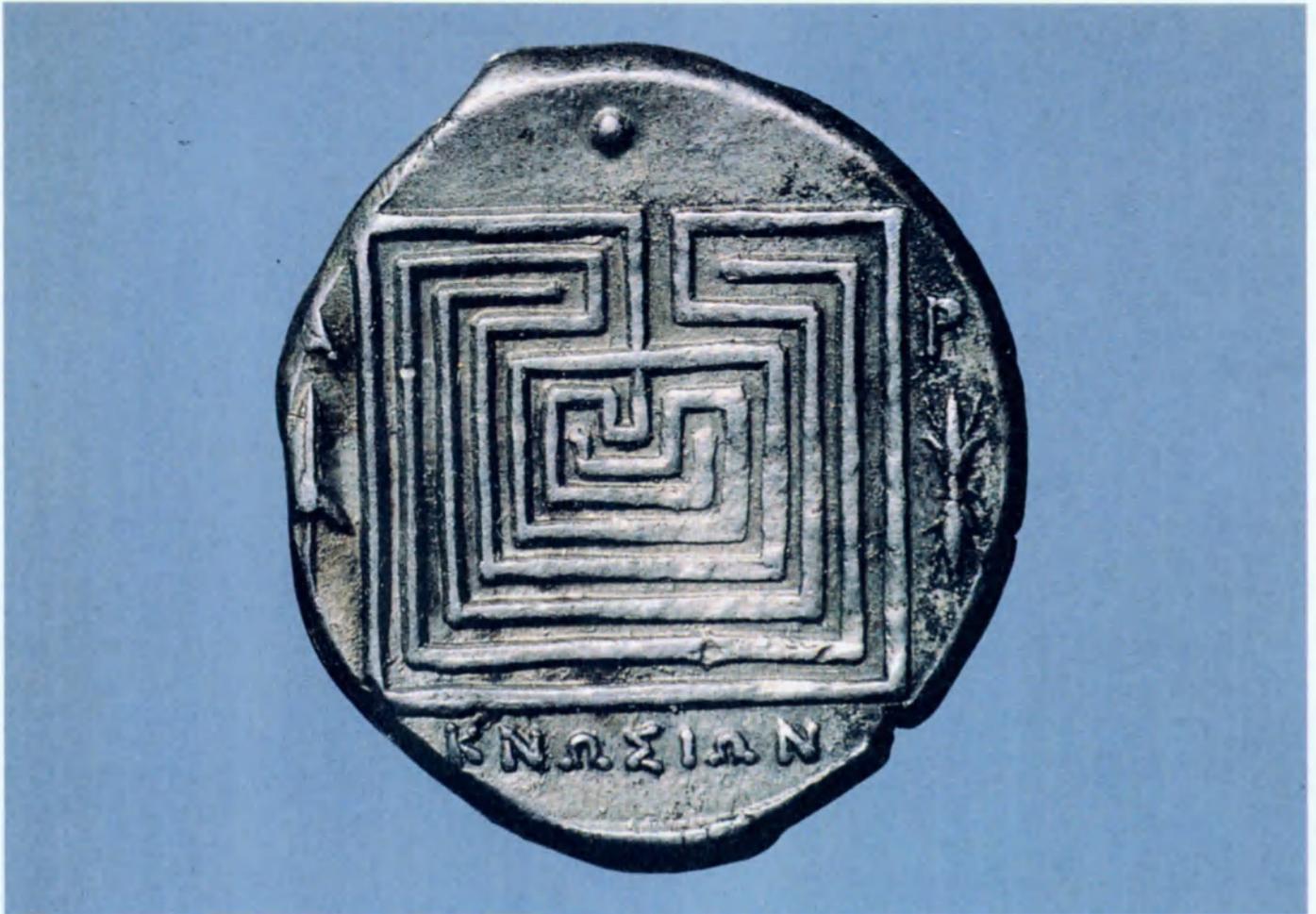
Après avoir utilisé des lingots de bronze d'inspiration étrusque, Rome frappe ses premières pièces au 3^e siècle avant J.-C., sous l'influence des cités grecques du sud de l'Italie, et la colonisation romaine donne ensuite au fait numismatique une extension qui restera inégalée jusqu'à l'expansion coloniale européenne du 19^e et du début du 20^e siècle.

Au-delà des frontières orientales de l'empire romain, les Sassanides perpétuent, entre le Khorassan et la Mésopotamie, une pratique

Ci-dessus, distatère en or de l'époque d'Alexandre le Grand (336-323 av. J.-C.) portant l'effigie de la déesse Athéna.

Ci-contre, pièces romaines et byzantines en or. Page de droite, le labyrinthe de Cnossos, statère grec en argent (v. 450 av. J.-C.).





numismatique dénotant une forte influence hellénistique — transmise par les Parthes, dont l'empire, fondé entre le 3^e et le 2^e siècle avant J.-C., s'étend à son apogée de l'Euphrate à l'Afghanistan. Cette tradition hellénistique influence également les premières frappes islamiques, tandis que la tradition romaine se perpétue dans la chrétienté européenne.

Il en va de même pour l'Inde qui subit, par vagues successives, l'influence directe ou indirecte de la Grèce, à l'arrivée des troupes d'Alexandre, puis par ses contacts avec l'empire romain, et enfin les colonisations musulmane et européenne.

Une dimension politique et sociale

Dans toutes ces civilisations, les pièces ne sont pas considérées d'emblée comme un instrument monétaire supérieur aux autres moyens de paiement reconnus. Elles coexistent longtemps avec ces derniers. Rondelles de métal plus ou moins bien estampées, leur forme autorise les usages les plus divers. Leur échange traduit plus qu'une simple transaction commerciale : il peut tout aussi bien symboliser un don réciproque, voire un tribut.

Ainsi, les premières pièces des cités grecques n'ont-elles pas été émises pour les besoins immédiats du commerce : sur les places de marché, leur valeur est trop grande pour l'acquisition des biens de consommation courante. Pour les échanges lointains, qui empruntent essentiellement la voie maritime, ce sont les marchandises

elles-mêmes qui font office de moyens de paiement. Quelle est donc, au départ, la fonction de ces pièces ? Elles apparaissent comme un instrument nécessaire pour régler les rapports internes et externes des cités : elles ont surtout un caractère politique et religieux.

Néanmoins, cette double fonction n'entrave pas leur destin marchand : le métal dont elles sont faites est lui-même l'objet d'échanges à grandes distances depuis des temps très reculés. Et le commerce antique revêt lui-même une importante dimension politique et sociale. La souplesse que permet l'utilisation de ce poids de métal fragmenté et fragmentable et sa diffusion dans des sociétés aux mœurs très diverses, en feront progressivement, dans le monde antique, l'instrument privilégié des transactions commerciales et de l'acquittement des impôts.

Frappées à l'effigie des dieux et des puissants, les monnaies conservent ce caractère politique essentiel jusqu'à l'époque romaine, où elles sont émises à l'occasion de grands événements — jeux sportifs ou mouvements d'armées. Quant à leurs fonctions sacrificielles et rituelles, elles ne s'éteignent pas non plus : des pièces, offrandes propitiatoires, sont, de nos jours encore, enfouies dans les fondations des bâtiments et des ponts, jetées dans les fontaines ou les sources, offertes en symbole de l'alliance contractée dans le mariage, ou placées dans la bouche ou la main des morts, qui emportent ainsi dans l'au-delà les rituels de paiement du monde des vivants. ■

JEAN-MICHEL SERVET, de France, est un économiste spécialisé dans les « paléomonnaies ». Il est l'auteur de *Nomismata : état et origines de la monnaie* (Presses universitaires de Lyon, 1984) et *Idées économiques sous la Révolution française* (PUL, 1989).



Les graines



*Assez rare pour être désirable, assez
abondant pour ne pas faire défaut,
porteur d'attributs magiques, le cacao est
la monnaie de prestige de
l'Amérique précolombienne.*



*Ci-dessus, tête de guerrier
maya en pierre. Ci-contre,
Quetzalcóatl et sa compagne,
peinture d'un manuscrit
aztèque, le Codex
Borbonicus.*



« **L**A monnaie pousse aux arbres », notèrent, stupéfaits, les chroniqueurs espagnols qui arrivaient au Mexique dans le sillage des conquistadors ; ils venaient de s'apercevoir que les graines de cacao y servaient de numéraire.

Il existait alors trois grandes régions productrices de cacao : Chontalpa et Soconusco au Mexique, et le bassin de l'Ulúa au Honduras. La production et la circulation de la précieuse graine, ainsi que sa consommation, étaient étroitement contrôlées par les nobles et les marchands de la vallée de Mexico et du Yucatán. La faiblesse de son rendement et les difficultés de transport faisaient du cacao une denrée coûteuse et, par conséquent, de grande valeur.

Monnaie primitive, le cacao ne pouvait remplir toutes les fonctions d'un instrument monétaire. Il servait comme l'un des principaux intermédiaires des échanges ; mais comme étalon de valeur, les Aztèques et les Mayas utilisaient plutôt des pièces d'étoffe de coton, les *quachtli*, représentant une somme de travail donnée.

Au Yucatán, le *quachtli* équivalait à 450 heures de travail. Et si l'on ignore combien d'heures exigeait chacune des pièces d'étoffe entrant dans le tribut levé par les empereurs aztèques, nous savons, en revanche, qu'elle valait à peu près 100 grains de cacao.

Nous pouvons donc affirmer avec certitude que la valeur (en force de travail) de la plupart des biens en circulation pouvait s'exprimer en cacao, mais était appréciée en pièces d'étoffe à

de Quetzalcóatl



Ci-dessus, la pyramide de Kukulcán à Chichén Itzá, l'un des foyers de la civilisation maya-toltèque, dans le nord du Yucatán (Mexique).
Ci-contre, le cacaoyer (*Theobroma cacao*) ; à droite, la cabosse, fruit qui renferme les fèves de cacao.



valeur constante. L'usage monétaire du cacao s'est imposé parce que, contrairement à ces pièces d'étoffe, les grains pouvaient être fractionnés à volonté.

Les anciens Mexicains préparaient avec le cacao un breuvage rituel exclusivement réservé aux nobles et aux guerriers : le chocolat. Le commun des mortels n'avait droit qu'au *pulque*, une boisson fermentée tirée de l'agave. Cet interdit renforçait le pouvoir de la noblesse, car on prêtait au chocolat des propriétés magiques : c'était l'aliment des dieux.

Peut-être associait-on le chocolat au sang des sacrifices humains offerts aux dieux, notamment à l'arrachement du cœur des victimes immolées à Quetzalcóatl, le « serpent à plumes », dans les villes toltèques du Yucatán et de la vallée de Mexico.

Selon la mythologie mexicaine, Quetzalcóatl, le « jardinier du paradis », initia les hommes à la culture du cacao à l'époque où il vivait à Tula ; lorsqu'il partit vers le littoral, il enterra les « monnaies » d'alors (coquillages, plumes et pierres précieuses). A leur place, la monnaie-cacao fut alors investie des attributs magiques du dieu qui lui avait donné cours.

Les Aztèques furent les derniers maîtres de la vallée de Mexico. Cet empire florissant, qui étendit sa domination sur tous les peuples qui s'étaient jusque-là disputé le contrôle de la vallée,

devait sa prospérité aux tributs acquittés par ses 38 provinces ; parmi elles, Soconusco contribuait, selon le Codex Mendoza, à 400 des 980 charges de cacao requises par l'Etat.

Entreposées dans les « maisons du cacao », les graines étaient ensuite acheminées vers les temples et les casernes — centres du pouvoir impérial de Mexico-Tenochtitlán et des villes alliées, où les chroniqueurs rapportent que les soldats aztèques consommaient massivement le chocolat.

Le change du cacao chez les Mayas

Chez les Mayas, à la différence des Aztèques, élites politiques et élites marchandes se confondaient ; le cacao entra donc dans la vie sociale par le biais du commerce et non pas du tribut.



La productivité accrue des régions cacaoyères, grâce aux esclaves mayas et peut-être même aztèques, favorisa probablement la circulation du cacao au sein des classes inférieures, mais toujours sous le contrôle de l'aristocratie. Diverses chroniques coloniales et ethnographiques confirment que le cacao servait d'offrande et de don lors des rites de passage — mariages et funérailles par exemple.

Quel rôle jouait-il dans l'accumulation des richesses ? Les grains de cacao devaient être consommés dans un délai n'excédant guère un an. Mayas et Aztèques adoptaient à cet égard des comportements différents, dictés généralement par l'appartenance sociale. Ainsi, dans la vallée de Mexico, les commerçants, pour ne pas offenser l'empereur, devaient se montrer très discrets. C'est pourquoi, rapporte le chroniqueur Bernardino de Sahagún, ils étaient vêtus modestement, voire pauvrement. Quant aux marchands pochèques, la cupidité de la noblesse les contraignait à se défaire de grandes quantités de cacao, par le biais d'offrandes aux temples ou d'autres dons.

A Mexico, le cacao, objet de prestige, symbolisait la position sociale. Mais chez les Itzas du Yucatán, la fortune de cacao, étalée avec ostentation par les riches seigneurs possédant de nombreux esclaves et des palais décorés avec raffinement, à Tulum notamment, servait aussi à stimuler la production puisqu'elle pouvait être investie dans des cultures commerciales et l'acquisition de main-d'œuvre captive. Cela explique sans doute que les Espagnols aient conservé l'usage monétaire du cacao au Yucatán, substituant leur devise, le réal, aux étoffes de coton comme étalon de valeur, mais toujours en rapport avec les fluctuations de la production cacaoyère.

On se servira encore du cacao, en plein 19^e siècle, pour payer les salaires des ouvriers du Yucatán ou d'autres régions d'Amérique centrale. C'est ce qui ressort du témoignage du voyageur américain John L. Stephens en 1842 : « J'ai remarqué (...) que les grains de cacao circulaient parmi les Indiens comme monnaie. Au Yucatán, il n'y a pas de pièces en cuivre ni d'espèces inférieures au demi-réal... Les salaires des Indiens sont minimes mais les biens qu'ils leur procurent leur sont indispensables... Aussi, ces grains de cacao font-ils généralement office de menue monnaie. »

La circulation du cacao avait pour contrepartie la production d'une quantité équivalente de carrés de coton ; grains de cacao et carrés de coton servaient d'étalons de valeur pour toutes les marchandises, y compris pour certaines terres productrices de cultures marchandes. De la nécessité de prélever de la main-d'œuvre dans les communautés paysannes naquit l'esclavage : on vendait et on achetait des hommes avec du cacao. Selon Diego de Landa, qui écrivit la chronique des Mayas du Yucatán : « Fort enclins à commercer, ils acheminaient du sel, des vêtements et des esclaves vers les terres d'Ulúa et Tabasco, et les y troquaient contre du cacao et des rangées de pierres, qui leur servaient de monnaie et leur permettaient d'acheter des esclaves ou d'autres pierres très fines et belles... »

PIEDAD PENICHE RIVERO,
anthropologue et archéologue mexicaine, a enseigné à la faculté d'anthropologie de l'Université du Yucatán à Mérida (Mexique). Elle est l'auteur de nombreux travaux sur les Mayas et les Itzas, et notamment d'études sur la monnaie-cacao, support matériel et symbolique du pouvoir.



Les précieux coquillages de l'Afrique

Cauris, marginelles et olives ont connu une longue carrière monétaire.

PAR A. FÉLIX IROKO



Ci-contre, ces jeunes filles de la province de Karamoja, dans le nord-est de l'Ouganda, portent des cauris en diadème. Ci-dessous, parure ou monnaie, un chapelet de cauris de Papouasie-Nouvelle-Guinée.



DE l'aube des temps au 20^e siècle, nombreux sont les objets qui ont tenu lieu de monnaie dans l'Afrique sub-saharienne : tiges et bracelets métalliques, certaines étoffes, le sel, les perles, les boutons de chemise, les coquillages. Ces derniers ont connu une grande fortune : de tous les intermédiaires des échanges, ils ont eu la zone de circulation la plus étendue.

D'origine marine, cauris, marginelles et olives sont les coquillages les plus couramment affectés à cet usage. Les cauris (*Cypraea annulus* et *Cypraea moneta*) sont des petits coquillages blancs ou jaune clair de la grosseur d'une noisette. Bombés dans le dos et fendus en leur partie ventrale, ils ne vivent que dans les mers chaudes, notamment dans le Pacifique Sud et l'océan Indien. La plupart des cauris qui ont circulé en Afrique pendant plus d'un millénaire venaient des archipels des Maldives et des Laquedives, au sud-ouest de l'Inde, et des îles de Zanzibar et de Pemba, au large des côtes orientales de l'Afrique.



Marchandises au départ de leur lieu de pêche ou de ramassage, les cauris servaient souvent de lest dans les navires arabes, juifs ou européens qui les acheminaient vers les ports du continent africain, où ils étaient, à nouveau, vendus comme marchandises.

Les marginelles sont des mollusques marins dont la coque est petite et colorée, particulièrement lorsqu'ils proviennent des côtes occidentales de l'Afrique. On les trouve également dans les régions marines intertropicales d'Amérique, notamment au Brésil.

Brillantes comme des agates et plus allongées que les cauris, les olives se répartissent en plus de 300 espèces. La plus communément utilisée en Afrique subsaharienne est l'*Olivancillaria nana* que l'on ramasse aux abords de Luanda, « gisement monétaire » exclusif des rois du Congo jusqu'à l'arrivée des Portugais dans la région vers la fin du 15^e siècle.

La zone de circulation des monnaies-coquillages

Jusqu'au 16^e siècle, le *Nzumbu*, nom ki-kongo de l'*Olivancillaria nana*, avait cours dans le royaume du Congo, la marginelle dans la seule boucle du Niger, tandis que le cauri était répandu dans ce qui deviendra plus tard l'Afrique de l'Ouest et, dans une certaine mesure, en Afrique centrale. Avant le 16^e siècle, l'Égypte, elle aussi, a connu l'usage monétaire du cauri.

Entre le 16^e siècle et la fin du 19^e, le cauri a connu une diffusion qui n'a été surpassée par aucun autre coquillage-monnaie : du Sénégal à l'Ouganda, du Sahel à la Côte des Esclaves (Golfe de Guinée). Très peu utilisé au Sahara, il n'a jamais pu s'implanter en Afrique du Nord, pas plus d'ailleurs qu'en Afrique australe.

Cette période marque aussi l'apogée de la circulation des marginelles en Afrique occidentale et centrale, où on les retrouve dans les échanges entre ethnies de la cuvette congolaise — Olée, Ngilima, Tsambitso, Obaa, Koyo, Eboyi, Akwa.

Quant aux olives, de tout temps réservées aux Bantous, elles ne semblent pas avoir eu cours hors des frontières congolaises. Pour ruiner les rois du Congo, les Portugais firent venir des côtes brésiliennes d'autres espèces d'olives, ainsi que des cauris de l'océan Indien. Le *Nzumbu* fut ainsi peu à peu chassé de la circulation monétaire. Ces mêmes Portugais exportèrent de Luanda des olives et les introduisirent comme monnaie d'appoint, en même temps que les cauris, dans les échanges entre esclaves noirs du Brésil colonial.

Les faces dorsales et ventrales de trois variétés de cauris : en haut, Cypraea argus, à gauche, Cypraea onyx et à droite Cypraea moneta, qui a servi de monnaie en Afrique et ailleurs.





Ci-dessus, un danseur de Papouasie-Nouvelle-Guinée brandit un bouclier incrusté d'un coquillage-monnaie, richesse traditionnelle figurée sur les billets de banque modernes de 5 kina (ci-contre).



Ces coquillages n'étaient pas de simples objets de troc ; ils réunissaient tous les attributs de monnaies véritables : étalons et réserves de valeur, ils ont constitué à leur manière des instruments d'échange. Ils symbolisaient la richesse.

Monnaies réelles, ils permettaient d'acquérir ignames, couteaux, bœufs ou esclaves, et rémunéraient tout service rendu. Monnaies fictives ou de compte, ils servaient également d'étalon de valeur pour la fixation du prix de certaines denrées, sans intervenir forcément dans leur paiement. Au 19^e siècle, l'explorateur français Louis Gustave Binger rapporte ainsi la conclusion d'une négociation entre deux commerçants du nord du Ghana : « *Laalebasse de sel vaut 2 000 cauris, le cent de kolas 1 000 cauris. Je te donnerai donc 200 kolas pour unealebasse de sel.* »

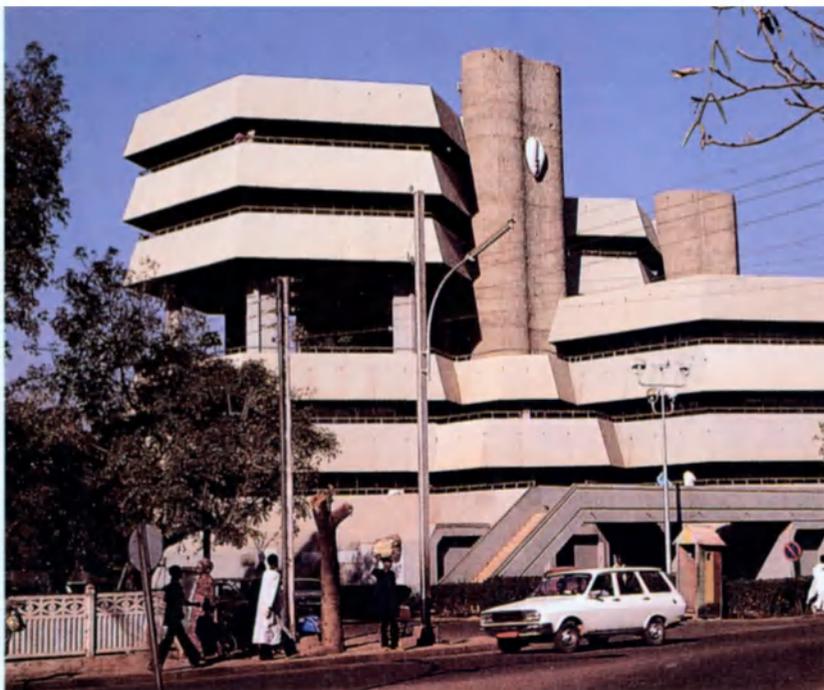
Monnaies réelles, monnaies fictives

Les coquillages favorisaient donc les échanges et constituaient d'excellents indicateurs de la variation, dans le temps et dans l'espace, du cours des marchandises. Pour plus de commodité, ils étaient assemblés de façon à constituer des multiples : ainsi, les cauris étaient percés d'un ou de plusieurs trous et enfilés par « liasses » de 12, 20, 40 ou 100 unités selon le système de numération en usage dans l'espace commercial où ils circulaient.

A l'instar des cauris, les *Musanga*, disquettes de coquilles d'escargot qui avaient cours dans certaines contrées d'Afrique, étaient enfilées par un trou central pour faire des colliers. Dix colliers, mesurés de l'extrémité du gros orteil au talon, valaient au début du 20^e siècle un *doti* ou 3,60 m d'étoffe bleu indigo ; dix colliers mesurés du petit orteil au talon valaient un *doti* de toute autre étoffe que la bleue.

Ces monnaies-coquillages de l'Afrique du sud du Sahara ont donné lieu dans certaines régions à de véritables politiques monétaires. Les autorités coutumières ou politiques — là où le pouvoir était centralisé — veillaient à leur bonne circulation et réglementaient leur importation. En prenant des dispositions pour éviter la surabondance des coquillages, génératrice d'inflation, ou leur rarefaction qui aurait entravé les échanges commerciaux, les souverains exerçaient un véritable pouvoir économique. D'Abomey à la Côte des Esclaves, ainsi qu'au Congo, ils pratiquaient une politique monétaire rigoureuse, à l'efficacité reconnue.

Progressivement démonétisés dès le début de la période coloniale, les coquillages ont peu à peu perdu leur rôle d'intermédiaires des échanges. De nos jours, seuls les cauris circulent encore, très timidement, entre les peuples du sud-ouest du Burkina Faso et du nord du Ghana. C'est la seule région du monde où ils ont réussi à sauvegarder quelque peu, mais pour combien de temps encore, leur rôle monétaire. ■



En haut, un cauri géant orne symboliquement la façade de la Banque du Mali, à Bamako. Ci-dessus, une manille en cuivre qui a servi de monnaie au Congo.

A. FELIX IROKO, du Bénin, est maître de conférences en histoire économique et sociale de l'Afrique à l'Université nationale du Bénin (Cotonou). Il est l'auteur de nombreux articles sur les sujets de sa spécialité et prépare actuellement un ouvrage sur l'usage des cauris dans le monde du troisième millénaire avant notre ère à nos jours.



Les dinars du calife

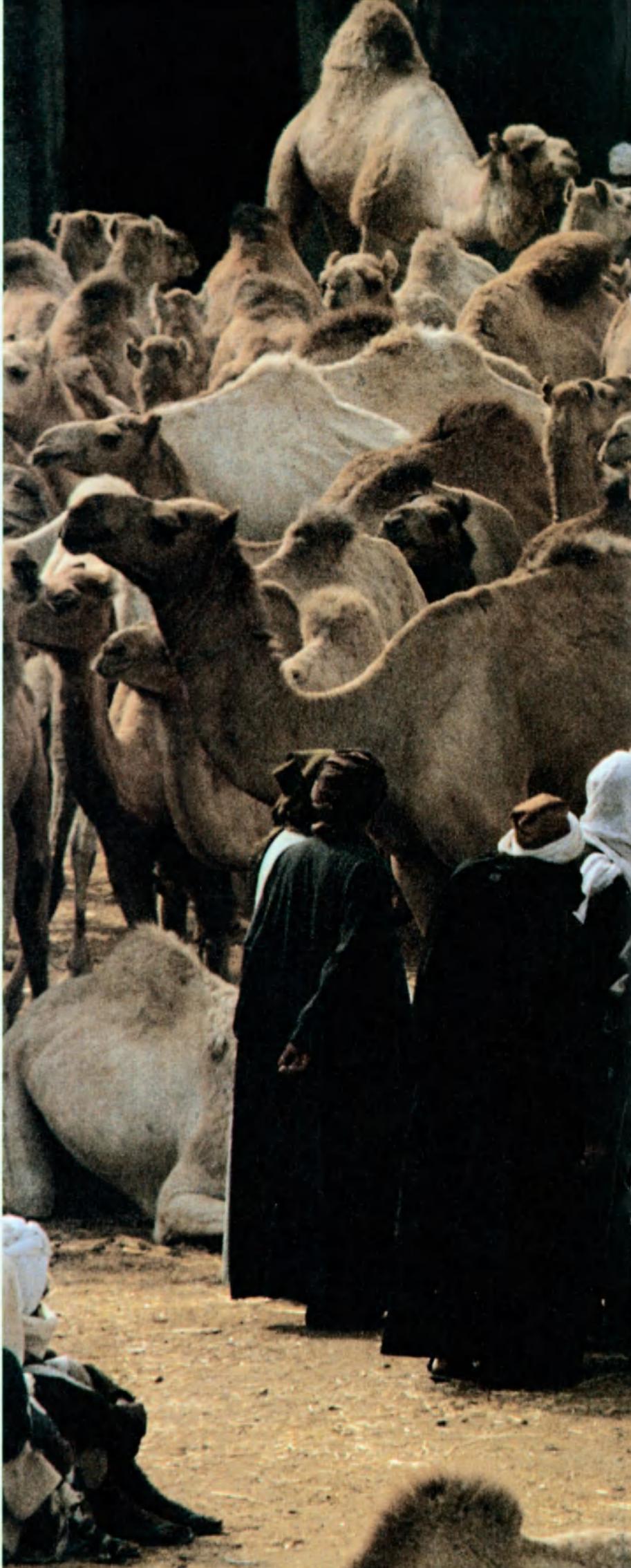
*Les premiers califes, au 7^e siècle, fondent
un système monétaire international.*

*Avec sa physionomie précise, ce
numéraire annonce les temps modernes.*

PAR GÉRARD KREBS

A l'époque de Mahomet, au début du 7^e siècle, les Arabes ne possédaient pas de monnaies propres. Sans doute n'en avaient-ils pas besoin : pour les tribus nomades dont le chameau était le principal étalon de richesse, le troc était certainement le moyen d'échange le plus répandu, tandis que dans les villes marchandes, comme La Mecque et Médine, les espèces étrangères — or byzantin ou argent perse — devaient servir aux transactions importantes.

Entre 636 et 655, les premières conquêtes qui, à l'ouest, arrachèrent aux Byzantins la Syrie, la Palestine et l'Égypte et, à l'est, anéantirent l'empire des Perses sassanides, apportèrent d'énormes masses de métaux précieux : butins constitués de vaisselle, de vases ou de trésors en







espèces. Mais la création d'une monnaie nouvelle n'avait aucun caractère d'urgence au regard du but suprême : la guerre sainte.

Les nouveaux maîtres musulmans s'accommodèrent fort bien des systèmes préexistants dans les régions conquises et les reprirent à leur compte, en les modifiant à peine. En Orient, ils continuèrent de frapper de minces drachmes d'argent à l'effigie du défunt empereur sassanide Khosro II, auxquelles ils ajoutèrent toutefois en arabe l'inscription « Au nom d'Allah ». Sur les bords de la Méditerranée, ils conservèrent au solidus d'or et au follis de bronze leur type d'origine : le portrait en buste ou en pied des empereurs de Constantinople, Héraclius et ses fils ou Constant II. Ils les accompagnèrent parfois d'une légende en arabe et supprimèrent les croix, symboles chrétiens largement représentés sur les monnaies byzantines.

L'avènement de la dynastie des Omeyyades en 661 marqua le début d'une véritable administration de l'empire. Dans le domaine monétaire, une première évolution vers des thèmes proprement musulmans se fit sentir en Syrie et en Palestine, sous l'influence du calife Abd-el-Malik (685-705), principalement sur le monnayage de bronze : à Damas, Edesse ou Jérusalem furent émises des pièces représentant le calife debout, tenant à deux mains une épée au fourreau, entouré d'une légende en arabe.

Naissance du dinar

En 696, Abd-el-Malik eut le mérite d'instaurer dans tout l'empire un ensemble monétaire cohérent qui répondait aux nécessités économiques aussi bien nationales qu'internationales.

Pour les transactions importantes et le grand commerce, on utilisera désormais le *dinar* d'or pesant 4,3 g ; pour le paiement des salaires et des impôts, ce sera le *dirhem* d'argent d'un poids de 2,8 g, tandis que le *fels* de bronze servira quotidiennement aux achats courants. Le rapport de ces trois espèces entre elles n'était pas fixe : il évoluait suivant le prix des différents métaux. A l'origine, le dinar valait 10 dirhems, mais il s'apprécia jusqu'à 14 et même 20 dirhems selon les époques. Le dirhem lui-même fluctua entre 16 et 24 fels, car son poids variait selon les régions.

En haut, à gauche et à droite, un dirhem d'argent émis sous le califat d'El-Muqtader (4^e siècle H./10^e siècle). Ci-dessus, drachme d'argent émise sous le règne du souverain sassanide Babram II (276-293), figurant le roi, la reine et le prince héritier.

PAGE DE DROITE
En haut, dinar d'or (1^{er} siècle H./7^e siècle). En bas, dans le sens des aiguilles d'une montre : drachme arabo-sassanide (vers 650) portant la mention « au nom d'Allah » ; follis arabo-byzantin (vers 650) ; dirhem omeyyade (122 H./740) ; sultanin au nom du sultan ottoman Soliman le Magnifique (926 H./1520) ; dirhem abbasside (307 H./919) ; follis de transition (vers 690) représentant le calife debout.

PAGE PRÉCÉDENTE
Marché aux chameaux du Caire.
Reproduction d'une pièce figurant un chameau, dynastie des Abbassides (3^e siècle H./9^e siècle).

La définition de ces nouvelles espèces restait dans le droit fil des monnaies d'origine étrangère utilisées jusqu'alors : le dinar, héritier — et concurrent — du solidus byzantin tenait son nom du *denarius* (denier) latin. Le dirhem reprenait l'aspect et la dénomination de la drachme perse et le fels (au pluriel « foulous ») venait, lui, directement du follis byzantin.

En revanche, la physionomie de ce monnayage était tout à fait révolutionnaire : plus d'allégories, plus de titres à la gloire du prince régnant, plus de portraits. Ces monnaies étaient islamiques et devaient donc participer exclusivement de la louange de Dieu — même le nom du calife n'y figurait pas. Et puisque la représentation des formes humaines et animales avait été désapprouvée par le Prophète, elles ne porteront que du texte, des professions de foi calligraphiées dans une élégante écriture coufique.

Ce système rompaît avec la tradition monétaire du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, qui était à la fois figurative et personnelle (portrait du prince ou emblème de la cité). Il allait pourtant connaître une longévité étonnante puisque les dernières monnaies qui le reprirent furent émises au Yémen vers 1960. Singulière modernité de ce système : aucun Etat souverain n'avait jusqu'alors défini son numéraire de façon aussi explicite. Les Arabes ont été les premiers à indiquer à la fois le nom de leurs espèces, l'atelier et le millésime — exprimé en années de l'Hégire, selon le calendrier musulman. En Occident, l'habitude de dater les monnaies ne se généralisera qu'à partir du 15^e siècle.

Fin d'une unité

Alors que les dinars étaient exclusivement frappés dans la capitale omeyyade, Damas, les dirhems étaient émis dans de nombreuses grandes villes de l'empire. Les ateliers les plus actifs se trouvaient à Damas bien sûr, mais aussi à Wasit, cité fondée en 703 dans la vallée du Tigre (au nord-ouest de Bassora, en Iraq). La dispersion de ces ateliers permet de mesurer l'immensité de l'empire : de l'Espagne (Cordoue), à la Tunisie, de l'Azerbaïdjan à l'Afghanistan (Balkh) et au Pakistan (Région du Sind).

Les Abbassides renversèrent les Omeyyades



Les riches boutons des soldats français

On rapporte qu'à l'occasion de l'expédition de Bonaparte en Egypte, en 1798, les uniformes des soldats français, avec leurs boutons bien astiqués, eurent un grand succès dans les souks d'Alexandrie. En effet, les marchands, habitués à voir les nomades coudre leur fortune sur leurs vêtements pour ne pas la perdre dans le désert — ce qui explique que de nombreuses monnaies d'Afrique du Nord soient percées — ne voulurent pour paiement que les belles pièces de métal si brillantes qu'exhibaient ces étrangers sur leur costume. Ravis de cette aubaine qui leur permettait d'économiser leurs écus, les soldats français n'hésitèrent pas, pour régler leurs achats, à trancher leurs beaux boutons d'un coup de sabre... On imagine aisément la réaction de Bonaparte, voyant revenir ses hommes ainsi débraillés !

Commerce et religion

Au 12^e siècle, les dinars des califes fatimides d'Egypte étaient très appréciés dans tout le Moyen-Orient, en particulier par les marchands syriens. Aussi, dans les royaumes qu'ils s'étaient constitués en Palestine à la faveur des croisades, les princes chrétiens émirent-ils des pièces d'or imitant ces dinars. Appelées besants « sarracénats » — c'est-à-dire besants des Sarrasins — ces monnaies étaient à l'origine de grossières copies, mais leur dessin s'affina peu à peu et finit par devenir très ressemblant. Si bien qu'en 1250, horrifié, le légat du Pape qui accompagnait le roi Saint Louis à la croisade jeta l'anathème sur ces mauvais chrétiens qui, pour favoriser leur commerce, osaient battre monnaie à la gloire d'Allah ! Un compromis fut trouvé : le besant sarracénat fut remplacé par un curieux besant « à la croix » presque semblable au précédent, qui célébrait, en arabe, la Sainte Trinité et le Seigneur Jésus-Christ. C'est ainsi que naquit l'une des plus pieuses monnaies de la chrétienté...





Ci-dessus, parures de monnaie au festival de Marrakech (Maroc). Page de droite, Le changeur par le peintre autrichien Rudolf Ernst (1854-1920).

en 750, et l'extension du commerce aux 8^e et 9^e siècles développa l'usage de la monnaie. Bagdad, la nouvelle capitale fondée en 762, drainait une large part des richesses de l'empire : elle devint rapidement un centre économique de tout premier plan et un atelier important pour la frappe de l'or et de l'argent. Quant aux types monétaires, ils continuèrent de suivre ceux des règnes précédents, en mentionnant toutefois le nom du calife, bientôt accompagné de celui des gouverneurs de province. Cependant, le style calligraphique et l'apparence des monnaies se personnalisèrent selon les régions, au fur et à mesure que s'affirmaient des dynasties locales dans les provinces d'Espagne, d'Afrique du Nord ou de l'Iran oriental.

En 945, la rébellion bouyide sonne le glas du pouvoir central abbasside. Dès lors, il n'y a plus de monnaie commune au monde musulman : si les termes de dinar et de dirhem évoquent encore des pièces d'or et d'argent, la diversité des poids et des teneurs en métal précieux, ainsi que l'agencement des légendes sont désormais le reflet des ambitions et des moyens financiers de chaque dynastie. Seule exception en ces temps politiquement et économiquement troublés, l'Égypte des Fatimides (969-1171) était un pays prospère : contrôlant les débouchés de l'or soudanais et occupant une situation stratégique sur les grandes voies du commerce maritime, elle poursuivit très longtemps la frappe de bons dinars.

Au 13^e siècle, les invasions mongoles qui ravagèrent tout l'Orient musulman — Bagdad fut mise à sac en 1258 et le calife abbasside exécuté — balayèrent les ultimes survivances du système conçu par Abd-el-Malik. Bientôt, chaque pays aura sa propre politique monétaire, définira et nommera son numéraire. Il faudra attendre l'empire ottoman pour connaître à nouveau une monnaie de grande diffusion : à l'origine une aspre d'argent (de 1, 2 g puis de 0, 8 g) complétée, en 1478, par un sultanin d'or. Ces espèces circulèrent de l'Algérie à la Turquie et jusqu'aux Balkans.

Cependant, ce système ne fit pas preuve de la même stabilité que le précédent. Mis à mal, dès la fin du 16^e siècle, par l'arrivée massive d'argent des mines espagnoles d'Amérique du Sud, il fut remanié plusieurs fois avant d'être réformé en 1688, mais ne sut jamais s'imposer vraiment face aux espèces occidentales. Les types monétaires, quant à eux, renouèrent avec la tradition antique des monnaies personnelles, car bien que non figuratifs, ils étaient tous à la gloire du sultan, montrant souvent son sceau (la *toughra*) et citant sa filiation.

Dans l'ensemble du monde islamique, on assiste à la floraison de monnaies strictement nationales. L'époque où, transcendant sa fonction économique et traversant les frontières politiques, la monnaie était appelée à participer à la seule célébration de Dieu est aujourd'hui révolue. ■

GÉRARD KREBS, de France, est un expert numismate spécialisé dans les monnaies orientales. Il est l'auteur des commentaires historiques et numismatiques du catalogue de la Monnaie de Paris *Les monnaies de l'islam et du Proche-Orient* (1988).



Les espèces turbulentes



Du négoce à la finance, en passant par les métaux du Nouveau Monde, les péripéties monétaires de l'Europe de la Renaissance.

PAR LUCIEN GILLARD

IL est d'usage de considérer la monnaie sous l'angle de ses fonctions d'unité de compte, de moyen de paiement et de réserve de valeur. Etalon de mesure pour l'ensemble des choses qui s'échangent, la monnaie génère un espace social homogène, où chacun possède le même repère pour évaluer ses créances et ses dettes.

En Europe, cet espace s'affirme au 16^e siècle à l'intérieur des diverses frontières nationales, et la monnaie porte à l'extérieur le drapeau de chaque nation. Instrument pour les règlements, la monnaie fait en outre circuler la marchandise. Le développement spectaculaire de la production et des échanges à cette époque est donc généralement associé à la croissance de la masse monétaire sous la forme, à la fois, de papiers commerciaux et d'espèces métalliques fabriquées grâce aux métaux d'Amérique.

Réserve de valeur, enfin, la monnaie implique une conception particulière de la temporalité, qui permet de contourner l'angoisse existentielle. Le temps devient le support des projets de l'homme, il n'appartient plus totalement à Dieu. Le 16^e siècle européen est l'occasion d'une prise de conscience de la monnaie comme capital, ce dont témoignent les débats sur l'intérêt des prêts, l'indexation des créances, l'origine des hausses de prix, voire la vente des indulgences.



Les mines légendaires du Potosí, au Nouveau Monde (dans l'actuelle Bolivie). Gravure de Théodore de Bry (16^e siècle).



Le peseur d'or
par le peintre hollandais
Gérard Dou (1613-1675).

Il semble donc que la monnaie ait bien rempli ses fonctions, et contribué à la consolidation des liens sociaux dans l'Europe de la Renaissance. Mais toute pièce possède son droit et son revers : la monnaie est aussi un enjeu qui produit des forces centrifuges d'accaparement et de rejet. Et ces turbulences sont d'autant plus sensibles dans l'Europe de la Renaissance que la population à socialiser y a considérablement augmenté.

La contestation du pouvoir des princes

Les premières perturbations engendrées à l'époque par la monnaie concernent son émission. C'est l'autorité politique représentative qui, dans un espace national donné, fait battre monnaie et lui donne cours légal, un principe repris, après bien des vicissitudes, du droit romain. Malgré la rigueur des sanctions qui frappent les contrevenants (parfois bouillis vifs dans un chaudron), les contestations du monnayage officiel restent cependant très fréquentes.

Première catégorie de fraudeurs : les « billonneurs ». Le billon est une espèce métallique contenant moins de métal précieux qu'une autre, tout en étant acceptée pour la même valeur. Or, il y a du billon partout, car les techniques de frappe sont alors trop rudimentaires pour permettre une exacte similitude des pièces. Tout marchand avisé, tout changeur, et même tout collecteur d'impôt s'employait donc à trier minutieusement les espèces pour faire disparaître les plus lourdes de la circulation. Il suffisait alors d'aller vendre au poids et à bon prix le métal précieux chez les orfèvres pour faire un bénéfice sur la valeur nominale des pièces. On pouvait aussi « rogner » le surplus de métal pour ne remettre en circulation que le strict nécessaire, en pariant sur la réticence des usagers à faire vérifier la conformité des pièces aux normes officielles (car ils risquaient d'en faire les frais si la pièce se révélait conforme).

Un grènetis sur la tranche des pièces et un cercle autour de l'effigie ont tenté sans grand succès de limiter ce rognage ; quant à la nouvelle technique du laminoir, qui devait l'empêcher totalement, elle ne put s'implanter au 16^e siècle dans aucun pays, en raison de son coût et de l'opposition des ouvriers spécialisés dans l'ancienne technique de la frappe des pièces au marteau. Les princes furent donc conduits à imposer progressivement le pesage des pièces dans les transactions pour garantir à leur monnaie une authenticité que ne suffisait plus à assurer la gravure de leur effigie sur les pièces. Quant au combat des princes contre la libre tarification des métaux précieux par les orfèvres, la multiplicité des édits prohibitifs en la matière montre assez son inefficacité.

Des antagonismes plus radicaux encore apparaissaient entre les faux-monnayeurs et ce qu'on pourrait appeler les anti-monnayeurs. Le faux-monnayage, c'est-à-dire la frappe de fausses pièces (dites joliment « adultérines ») se spécialise au 16^e siècle dans les espagnoles et concerne surtout les

petites pièces, moins coûteuses à fabriquer et plus difficiles à contrôler. Cependant, de nombreux souverains ne rechignent pas à frapper des pièces imitant celles d'Etats étrangers, afin de prélever la taxe de monnayage pour leur compte (dans le cas de petits Etats n'ayant pas leur monnaie propre) ou de retenir une partie du métal en frappant des imitations allégées.

Il y eut des exemples célèbres de détournement de monnayage : ainsi, en France, la frappe d'espèces parallèles fut organisée pendant une dizaine d'années par les papistes pour contrer le monnayage officiel du roi protestant. Dans un autre cas, le monnayage se fit au détriment de l'Espagne par le piratage des arrivées de métaux américains en Europe.

Depuis sa découverte des Antilles puis de l'Amérique, l'Espagne se livrait à l'exploitation systématique des métaux précieux de ces régions, qu'elle faisait venir deux fois par an, sous escorte militaire, à Séville, où étaient frappées les pièces espagnoles. Les entrées de métal recensées au 16^e siècle furent considérables : environ 250 tonnes d'or et 200 000 tonnes d'argent, soit un tiers de l'avoir européen de départ. Certains historiens estiment cependant que les entrées clandestines ayant échappé au recensement espagnol pour s'orienter vers des monnayages concurrents pourraient bien être équivalentes.

Mais les détournements de monnayage peuvent aussi prendre des formes moins compliquées.



Ci-dessus, pièce d'argent espagnole de huit réaux frappée sous le règne de Philippe II (1597).

Ci-dessous, fabrication de la monnaie en France, sous Louis XII (1462-1515).

L'une d'elles consiste à s'accorder entre particuliers pour faire circuler des pièces interdites par l'autorité souveraine. Périodiquement, les princes édictent des « décrets » par lesquels ils annoncent que telle ou telle pièce nationale ou étrangère ne doit plus être admise dans les transactions à cause de sa qualité insuffisante. Elle doit être portée aux hôtels des monnaies pour y être cisailée et rachetée au poids. Il est fréquent que les particuliers ne tiennent pas compte de ces édits et qu'ils attribuent un cours de circulation privé aux pièces en question — notamment lorsqu'ils manquent d'instruments monétaires. C'est par exemple ce qui arriva en France aux piécettes espagnoles dans la seconde moitié du 16^e siècle.

Plus fréquente encore est la pratique consistant à utiliser dans les échanges des pièces officiellement autorisées, mais à un cours (dit volontaire) qui ne respecte pas le prix édicté par le prince. A cette époque en effet, et pour deux siècles encore, l'information sur la valeur des pièces provient d'un affichage public, et non pas d'une inscription sur la pièce elle-même. La défiance vis-à-vis du monnayage officiel en est donc accrue et il arrive dans certaines régions et à certaines périodes qu'un cours privé de l'espèce atteigne le double du cours affiché officiellement. Ces circonstances compromettent sérieusement la faculté qu'a la monnaie d'homogénéiser les relations sociales.

Au chapitre des anti-monnayeurs, il convient



de ranger deux catégories d'agents. Il y a d'abord ceux qui se refusent à se départir du troc ; en dépit de l'extension du commerce des marchandises dans tout l'espace européen de l'époque, celui-ci conserve encore la faveur d'innombrables communautés rurales. Sont aussi à leur façon des antimonnayeurs ceux qui veulent s'en tenir au poids du métal précieux (quand ce n'est pas de sel) comme mesure de valeur, en excluant donc de leurs échanges toute intrusion du monnayage par une quelconque autorité publique.

Il existe pour cela plusieurs moyens. On peut d'abord inclure une « clause or » dans les contrats à terme, stipulant que le paiement se fera dans un poids de métal ou un nombre de pièces nommément désignées, quelle que soit leur valeur du moment en unité de compte. Cette clause héritée du droit romain mettra longtemps à disparaître. Dans les contrats au comptant, la défiance à l'égard du monnayage se traduit par l'obligation de payer en métal brut, sur la base d'un tarif contractuel. En France au 16^e siècle, ce sont entre un quart et un tiers des transactions qui se concluent ainsi en échange d'objets d'orfèvrerie (anneaux, tasses) ou de poudre de métal tirée des rivières (l'orpaillage est encore une activité courante), voire rognée sur les pièces.

Le commerce d'aventure

Dans le commerce d'aventure de l'Europe avec le reste du monde, les règlements se font aussi en métaux précieux. Il est vrai que des espèces monnayées sont bien utilisées pour l'achat des soies et des épices d'Orient : ce sont principalement



Ci-dessus, Les usuriers par Marinus Van Reymerswael, peintre de l'École hollandaise (16^e siècle).

Ci-contre, le banquier Jakob II Fugger (à droite) vérifiant ses livres de compte avec son chef comptable. Ses entreprises s'étendaient sur toute l'Europe centrale et occidentale. Miniature allemande du 16^e siècle.

l'excellente espagnol et le sequin de Venise jusqu'au milieu du 16^e siècle, le réal d'argent espagnol ensuite. Mais ces espèces très peu nombreuses ont des caractéristiques spécifiques qui ne permettent pas de les substituer à d'autres.

Constituées d'un poids de métal pur à peu près constant (3 à 4 grammes), elles sont difficiles à imiter et l'effigie qu'elles portent ne garantit que leur conformité sans qu'elles soient porteuses d'une quelconque unité de compte hors de leurs frontières nationales. Dans le commerce international de l'Europe, ces pièces s'échangent donc en fonction de leur nombre ou de leur poids de métal pur : elles n'ont pas de statut monétaire. A ce titre, et sans même considérer la guerre, le piratage et l'esclavage qui l'accompagnent, le commerce d'aventure développé alors par les Européens n'a aucune vocation à homogénéiser l'espace mondial.

Il en va de même des certificats de dépôt circulant à l'intérieur de chacun des espaces nationaux européens. Ces certificats, qui ne seront remplacés par des billets de banque qu'un ou deux siècles plus tard, étaient délivrés depuis le 14^e siècle par certains banquiers en échange de dépôts d'espèces dans leurs coffres. Ils valaient promesse de paiement immédiat par le banquier et circulaient comme des espèces.



LUCIEN GILLARD, de France, est chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Il s'intéresse particulièrement à l'histoire de la pensée et des faits monétaires au Moyen Age et à la Renaissance. Il est, avec Marie-Thérèse Boyer et Ghislain Deleplace, co-auteur de *Monnaie privée et pouvoir des princes : l'économie des relations monétaires à la Renaissance* (FNSP/CNRS, 1986).

Le faible développement de l'industrie et de l'artisanat est à la fois la cause et la conséquence des usages monétaires de l'époque : d'une part, ces activités ne produisent pas suffisamment de richesses pour que leur partage puisse faire l'objet d'un consensus social ; de l'autre, l'orientation prioritaire des dépenses — guerres, terres, offices, produits de luxe importés — entretient surtout des catégories parasitaires. La production reste donc essentiellement agricole. Ses surplus sont échangés localement ou sur les foires lointaines, à certaines périodes de l'année seulement. La figure de l'entrepreneur n'a pas encore émergé et ce sont les brasseurs d'argent qui symbolisent l'activité économique.

Les marchands banquiers

Parmi ceux-là, les marchands banquiers, à leur apogée au 16^e siècle, illustrent parfaitement la nature de l'enjeu monétaire à l'époque. Depuis le Moyen Age, il existe entre les différents pays d'Europe une redistribution des marchandises, matières premières du continent et objets luxueux d'Orient, qui fait l'objet d'un intense commerce d'import-export. Celui-ci se localise dans la demi-douzaine de grandes villes où se tiennent des foires périodiques et où le règlement des achats suscite une activité spécifique : la conversion à un certain prix des unités de compte nationales (le change).

Les marchands banquiers, qui perpétuent une tradition datant du 13^e siècle sur les foires de Champagne, sont alors ces agents particuliers qui possèdent le monopole d'achat et de revente de la dette internationale (lettre de change) des marchands ordinaires. Leur monopole leur vient de leur implantation dans toutes les foires d'Europe, où ils forment un réseau qui fait d'eux les intermédiaires obligés des autres marchands. Ce monopole conduit à une évaluation concertée du prix international de chaque dette exprimée à l'origine dans la monnaie d'un seul pays. A ce titre, les marchands banquiers, en leur capitale de Lyon, sont au 16^e siècle des créateurs de monnaie au niveau européen.

Lorsqu'ils déterminent la valeur internationale des monnaies, les marchands banquiers entrent bien sûr en conflit avec leurs clients marchands sur lesquels ils prélèvent un bénéfice de change. Mais ils sont également confrontés aux princes, qui édictent de leur côté un cours de change officiel pour les pièces étrangères admises à circuler dans leur pays. Bien des mutations et des hausses de prix résultent alors de ces antagonismes monétaires, d'ailleurs avivés par d'autres dissensions opposant les activités de finance et de banque au sein même du club des marchands banquiers.

Fondatrice du lien social dans son principe, par le repère commun qu'elle institue, la monnaie est donc aussi perturbatrice dans sa pratique. S'il est vrai qu'elle devient une nouvelle divinité dans l'Europe du 16^e siècle, elle est aussi à l'image de l'homme qui l'a créée : toujours en quête de ses limites.





Les tribulations du billet vert

PAR JAN KREGEL

L'histoire du dollar des Etats-Unis est celle d'un long cheminement qui tire la devise américaine du chaos monétaire pour en faire la première monnaie internationale.



*Ci-contre, « Les Etats-Unis évoqués par le symbolisme de leur monnaie », acryliques sur toile (90 x 210 cm) de l'artiste Isia Leviant, né en Biélorussie en 1914.
Ci-dessus, pièce en argent frappée dans l'Etat du Massachusetts en 1787.*

DURANT toute la deuxième moitié du 19^e siècle, alors que la livre sterling affirme sa suprématie comme monnaie internationale, le dollar paraît le moins vraisemblable de ses concurrents possibles. Les Etats-Unis sont des débiteurs internationaux de qualité incertaine, sans banque centrale ni système monétaire unifié. La domination du dollar¹ ne s'imposera, au 20^e siècle, qu'au bout d'une longue et improbable histoire, qui conduit finalement les Etats-Unis à créer un organisme bancaire central, le Système fédéral de réserve, et à faire du dollar une monnaie nationale garantie par le gouvernement fédéral.

Contrairement aux systèmes monétaires européens, la Constitution des Etats-Unis, adoptée en 1789, n'a pas fait de la frappe de la monnaie et de l'émission des billets le privilège exclusif de l'administration fédérale. Faut d'une législation claire dans le domaine monétaire, une multitude de moyens de paiement circulaient, pratiquement hors du contrôle ou du soutien d'un organisme bancaire central. Dans ces conditions chaotiques, des pièces étrangères eurent cours légal jusqu'en 1857, et en 1901 encore, une mine de l'Orégon frappait ses propres pièces d'argent à « usage commercial ».

Plusieurs Etats de l'Union ayant fait banqueroute après s'être trouvés dans l'incapacité de rembourser en pièces les billets qu'ils avaient émis, il leur fut interdit d'émettre du papier-monnaie.

Néanmoins, rien ne les empêchait de créer des banques. Et celles-ci étaient libres de mettre des billets en circulation. C'est ainsi que le Kentucky créa une banque privée dont il était le seul propriétaire et commença d'effectuer des paiements avec ses billets. Cet individualisme monétaire se traduisit par une activité bancaire « sauvage » qui se développa au gré de législations souvent très accommodantes (*free banking laws*) permettant à tout particulier ou association privée d'ouvrir une banque et d'émettre des billets de banque sans autorisation ni contrôle.

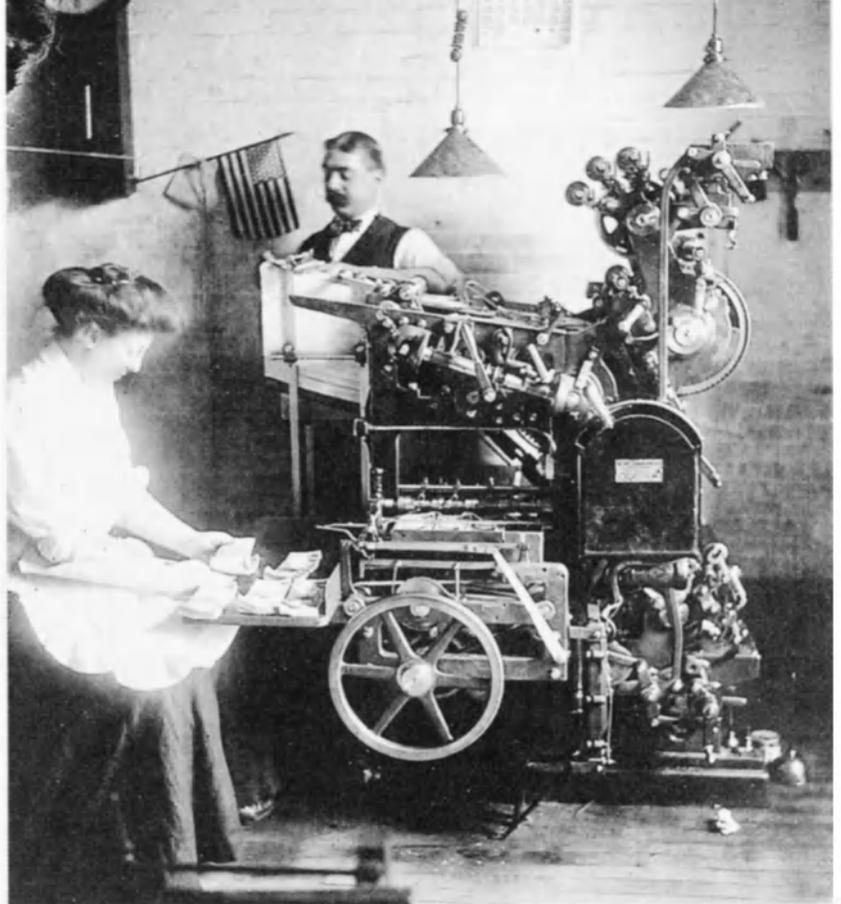
Même l'administration fédérale devait, faute d'une banque nationale, effectuer ses transactions par le truchement d'établissements privés, ou en espèces. En 1840, le Président Martin Van Buren instaura le « système indépendant du Trésor » qui, à travers ses bureaux répartis dans tous le pays, se chargea des opérations financières du gouvernement. Mais le Trésor n'était pas une banque et ne pouvait donc pas émettre de billets ; toutes les recettes et les dépenses du secteur public devaient être réalisées en or ou en argent. L'Etat ne pouvait financer plus de dépenses qu'il ne prélevait d'impôts, sauf en émettant des titres de dettes souscrits en or.

Les Greenbacks

Les besoins du financement de la guerre civile (1861-1865) allaient dicter nombre d'arrangement monétaires qui restèrent en place jusqu'à la fin du 19^e siècle. Le Trésor émit d'abord des billets à vue (*demand notes*) qui n'avaient pas cours légal mais étaient convertibles en or. Toutefois, la faiblesse des réserves en or du Trésor conduisit rapidement à la suspension de la convertibilité de ces billets et l'effort de guerre fut désormais financé par l'émission de billets du Trésor (*US notes*) n'ayant pour toute contrepartie que la bonne foi et le crédit du gouvernement — ils étaient populairement appelés *greenbacks* (« dos verts »), terme qui désigne encore aujourd'hui le dollar des Etats-Unis partout dans le monde.

L'émission des *greenbacks* était limitée à 433 millions de dollars, mais face aux difficultés croissantes d'emprunt et à l'augmentation des dépenses, le secrétaire au Trésor, Salmon P. Chase, porta le système du *free banking* à l'échelle nationale aux termes du *National Bank Act* de 1863. Cette loi permit à tout groupe de cinq personnes de constituer une « Association bancaire nationale » et d'émettre des billets de banque (*national bank notes*) à concurrence du montant de leurs obligations fédérales auprès du Contrôleur de la monnaie².

Pour empêcher la concurrence entre ces billets et ceux des banques d'Etat, une taxe de 10% fut appliquée à ces derniers, ce qui eut pour effet de les sortir rapidement de la circulation. Les banques d'Etat ripostèrent en offrant des services de paiement par chèque contre des comptes en dépôt, substitut attrayant aux billets émis par les banques privées.



Ainsi, à la fin de la guerre civile, une multitude de moyens de paiement, représentant les engagements de milliers de banques, avait essentiellement fait place aux *greenbacks* et aux billets des banques privées (dites *National banks*) qui n'étaient pas convertibles en espèces, mais dont le montant était strictement limité. L'offre monétaire aux Etats-Unis restait ainsi rigide ; elle ne pouvait pas s'ajuster aux fluctuations des échanges, ni faire face aux paniques fréquentes que déclenchaient les faillites des banques non réglementées (les quarante banques ouvertes dans l'Etat du Michigan après l'introduction du *free banking* ont fait faillite dans les deux ans).

Cycles agricoles et pénuries de liquidités

Or, du fait du caractère essentiellement agricole de l'économie, les besoins en monnaie du pays étaient liés aux récoltes. Lorsque les agriculteurs vendaient leurs produits, les dépôts s'accumulaient dans les banques des régions agricoles et suscitaient une pénurie de fonds dans les banques des régions industrielles de l'Est. Les *National banks*, ne pouvant avoir de succursales, n'étaient pas en mesure d'assurer le recyclage automatique des fonds excédentaires. En l'absence de banque centrale pour prêter des réserves, il n'y avait aucun moyen de faire face à ces fluctuations, sauf à modifier brutalement les taux d'intérêt et à déclarer les banques en faillite. Cette situation, jointe au drainage des espèces par un Trésor indépendant et à l'inexistence de réglementations bancaires strictes, conduisit à une instabilité extrême, à des crises et des paniques fréquentes.

Cette instabilité, attribuée par certains à un manque de contrepartie métallique, allait être





exploitée par ceux qui souhaitent faire de l'argent la base du système monétaire américain. C'est ainsi qu'un mouvement réclamant la liberté de frappe et de circulation pour ce métal (*free silver movement*) fut lancé par William Jennings Bryan. En 1878, la loi Bland-Allison disposa de l'émission de certificats du Trésor en argent, qui eurent cours légal en 1886 et, en 1890, le *Sherman Silver Act* obligea pratiquement le Trésor à acheter la totalité de la production des mines d'argent des Etats-Unis. En 1882, une disposition analogue fut prise pour les certificats en or. Et cependant, aucune de ces mesures ne donna à la circulation monétaire la souplesse espérée.

Une telle situation posait de graves problèmes, non seulement au plan interne mais aussi au niveau international. Les modifications de la demande interne de liquidités ne pouvaient être satisfaites que par des opérations sur le marché mondial : elles engendraient ainsi une instabilité dans le fonctionnement du système monétaire international. Ce fut notamment le cas en 1893, lorsque se propagea brusquement la crainte que les Etats-Unis n'honorent pas la convertibilité en or de la dette publique et ne choisissent de la rembourser en argent, dont les cours internationaux s'effondraient. D'où une hémorragie de l'or, provoquant de nombreuses faillites.

Naissance de la Réserve fédérale

L'hémorragie fut stoppée par l'adoption du *Gold Standard Act* de 1900, qui mit fin au bimétallisme et établit fermement le dollar-or comme unité monétaire. Les banques privées se virent dans l'obligation de garantir les billets qu'elles émettaient avec de l'or. Entre 1899 et 1910, les avoirs en or du public triplèrent, comme d'ailleurs ceux du Trésor. La part du stock d'or monétaire mondial détenue aux Etats-Unis passa de 15 à 30%, à un moment où plusieurs pays (l'Autriche-Hongrie, la Russie, le Japon) adoptaient aussi le régime de l'étalon-or³. L'offre d'or marquant le pas, son accumulation rapide aux Etats-Unis allait ainsi provoquer plus de difficultés que l'hémorragie précédente — notamment parce que l'or détenu par le Trésor ne pouvait servir qu'à financer un déficit de la balance des paiements, alors que celle-ci était excédentaire. Le Trésor, étant un système indépendant, ne pouvait utiliser son or pour créer de la monnaie ou faire office de prêteur de dernier recours.

En 1907, les législateurs commencèrent à envisager la création d'une institution nationale qui puisse faire face aux fluctuations de la demande monétaire autrement qu'en attirant de l'or de l'étranger. Cette institution fut finalement créée par le *Federal Reserve Act* adopté en 1913.

Le territoire américain fut alors partagé en douze districts, possédant chacun sa Banque fédérale de réserve, dont le capital était souscrit par les banques privées, qui se voyaient ainsi obligées d'adhérer au système. Celui-ci entra en activité



De haut en bas dans le sens des aiguilles d'une montre : machine à imprimer les billets de banque, Etats-Unis, 1920 ; chômeurs américains faisant du troc pendant la crise de 1929 ; billet de 100 dollars des Etats confédérés d'Amérique, émis en 1864 pendant la guerre de Sécession et portant promesse de paiement au porteur « deux ans après la ratification d'un traité de paix » ; les deux côtés d'une pièce de vingt dollars en or de 1899.



Lingots d'or de la Federal Reserve Bank de New York.

le 2 novembre 1914. Les banques fédérales de réserve furent autorisées à émettre un nouveau type de monnaie, le billet de la Réserve fédérale, qui avait un pouvoir libératoire pour toutes les dettes et qui représentait un engagement conjoint des banques et du gouvernement des Etats-Unis.

Ce nouveau billet devait remplacer les billets des banques privées, la dette qui en constituait la contrepartie devait être retirée et remboursée en billets de la Réserve fédérale. L'émission de billets par les banques était gagée à 40% au moins par de l'or, le reste ayant pour nantissement des effets commerciaux et d'autres effets acceptables réescomptés aux banques affiliées. Ainsi était satisfaite la nécessité d'une certaine élasticité des moyens de paiement, l'offre de la monnaie pouvant s'accroître ou se réduire en fonction des besoins des échanges et de la situation du système bancaire. Une banque affiliée à court de liquidités pouvait en acquérir par l'escompte d'actifs en échange de billets de la Réserve fédérale.

Mais le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, basé à Washington et nommé par le Président, occupait une situation assez inconfortable : il coiffait les Banques fédérales de réserve, qui étaient tenues et gérées par des banquiers privés. Les responsabilités en matière de politique monétaire n'étant pas précisées, c'étaient les banquiers qui avaient le dernier mot.

Cependant, les deux éléments qui allaient fonder la domination internationale ultérieure du dollar étaient déjà en place : l'accumulation aux Etats-Unis d'une part considérable des réserves mondiales d'or, qui obligea le système monétaire international à passer à l'étalon de change-or³, et

la création d'une monnaie nationale unique, émise par une seule autorité pouvant servir de prêteur de dernier recours.

La guerre de 1914-1918 ayant affaibli la position du Royaume-Uni, la monnaie américaine entra dans la période de l'après-guerre avec une parité par rapport à l'or supérieure à celle de la livre sterling. De plus, l'économie des Etats-Unis, après une brève récession, allait connaître la période de prospérité dite des « folles années 20 », années des débuts de la radio et de l'automobile.

Le krach de 1929

L'afflux massif de capitaux d'investissement aux Etats-Unis, suscité d'abord par la croissance rapide de l'activité économique et l'essor du marché boursier, puis par un relèvement des taux d'intérêt visant à enrayer la flambée spéculative sur Wall Street, allait porter un coup fatal à la stabilité des taux de change. Le krach boursier de 1929 s'accompagna d'innombrables faillites bancaires, que la Réserve fédérale ne put compenser. L'effondrement des valeurs d'investissement entraîna une dépression mondiale.

L'étendue de la fraude bancaire mise en évidence par cette débâcle révéla des lacunes dans la fonction de contrôle du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale et dans sa capacité à utiliser la politique monétaire pour protéger de la banqueroute même les établissements les mieux gérés. C'est alors qu'une série de mesures — nationalisation de l'or, dévaluation du dollar jusqu'à une valeur de 35 dollars l'once d'or — ainsi que le *Banking Act* de 1935, qui renforçait l'autorité monétaire du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, donnèrent corps à un système dont les attributions s'apparentaient, enfin, à celles d'une banque centrale européenne.

Ainsi, l'entre-deux guerres permit-elle de renforcer tant la position de réserve des Etats-Unis que la structure du système financier interne. Les Etats-Unis étaient désormais prêts à prendre la place de Londres dans le système international. La Seconde Guerre mondiale, qui allait faire passer la Grande-Bretagne d'une position de créancier à celle de débiteur international, fit aussi des Etats-Unis le principal créancier du monde. Tous les pays qui souhaitaient y acheter les biens nécessaires à leur reconstruction devaient acquérir des dollars. La monnaie américaine devenait la première monnaie internationale. ■

JAN KREGEL, des Etats-Unis, est professeur d'économie au Bologna Center (Italie) de la Johns Hopkins University de Baltimore. Il a publié divers ouvrages, dont *The Reconstruction of Political Economy* (La reconstruction de l'économie politique, 1983), ainsi que de nombreux articles dans deux revues spécialisées, *l'American Economic Review* et le *Journal of Post-Keynesian Economics*.

1. Le dollar, adopté en 1792 comme unité monétaire des Etats-Unis, était basé sur la piastre-dolera de l'Amérique espagnole, dont le nom était dérivé du thaler allemand. (N.D.L.R.)
2. Fonctionnaire du Trésor responsable du dessin et de l'émission des billets.

3. Dans le système de l'étalon-or, qui a prévalu jusqu'à la Première Guerre mondiale, les monnaies, définies par un poids d'or, étaient librement convertibles en or. Les pays qui adhéraient à ce système devaient maintenir des réserves d'or suffisantes pour garantir la convertibilité de leur monnaie. Dans le système de l'étalon de change or, les réserves sont détenues essentiellement en devises, elles-mêmes convertibles en or. (N.D.L.R.)



Paradoxes de la monnaie moderne

Ni objet marchand, ni attribut du pouvoir, la monnaie exprime les règles du jeu social.

PAR GHISLAIN DELEPLACE

L'ATTITUDE des économistes à l'égard de la monnaie peut sembler bien curieuse. Tandis que se développent au 18^e siècle les banques d'émission de billets, grâce auxquelles il devient possible de mener une politique de création monétaire autonome, affranchie des contraintes de la production de métaux précieux, voilà que les économistes propagent l'idée selon laquelle la monnaie est un phénomène secondaire dont on peut faire abstraction pour étudier les lois économiques fondamentales. Pourtant, ce point de vue, dominant depuis lors, ne les empêche pas de dénoncer régulièrement les désordres monétaires, responsables à leurs yeux de l'instabilité des économies, alors même qu'ils se refusent à attribuer à la monnaie autre chose qu'une place subalterne dans le fonctionnement de ces mêmes économies. Cette attitude doublement paradoxale témoigne en tous cas de la complexité du rôle de la monnaie dans nos sociétés modernes.

C'est pourtant autour de l'analyse monétaire de la société que se développe la pensée économique dans l'Europe de la Renaissance. La monnaie y est en effet considérée à la fois comme l'objet de la richesse des marchands et l'attribut du pouvoir des princes. La relation entre les princes et les marchands est, à l'époque, le véritable thème de l'analyse monétaire et le fondement d'une théorie économique de la société.

Cette approche change radicalement au 18^e siècle, comme en témoignent les propos du philosophe anglais David Hume (1711-1776) : « La monnaie n'est pas, à proprement parler, l'un des sujets du commerce, mais seulement l'instrument par lequel les hommes se sont accordés pour faciliter l'échange des marchandises entre elles. Ce n'est pas l'un des rouages du négoce, mais l'huile qui rend le mouvement des rouages plus facile et doux. »

Cette conception, purement instrumentale, de la monnaie est le corollaire d'une vision de la société où le marché joue, seul, le rôle de régulateur. Elle conduit à disqualifier le prince — l'Etat — de tout rôle de coordination entre les agents privés, puisque ceux-ci sont tous marchands, naturellement liés entre eux dans cette « société commerçante ». Elle réduit aussi la monnaie à un simple voile qui habille les échanges et qu'il convient d'écarter pour analyser la réalité des phénomènes économiques. Toute tentative étatique de gestion active de la monnaie est, dès lors, jugée menaçante pour l'harmonie sociale, que les lois de la concurrence sont censées engendrer spontanément.

La *dématérialisation* progressive de l'instrument monétaire est ainsi comprise comme une simplification des échanges. On utilise successivement comme monnaie l'objet le plus courant dans la communauté, un métal quelconque, l'or ou l'argent en masse, les espèces métalliques, le certificat d'or, le billet de banque, le chèque, la carte de paiement (en attendant la monnaie électronique). La dématérialisation se traduit par l'émancipation de la monnaie de tout objet qui en garantisse la valeur pour devenir un pur instrument de transfert.

Instrument des échanges ou richesse ?

Cette approche instrumentale et libérale de la monnaie, pour cohérente qu'elle soit avec une vision de la société qui privilégie les mécanismes de marché, n'est cependant pas exempte de paradoxes. Le principal est qu'en dehors même de toute intervention étatique, la nature des échanges monétaires rend difficile, voire impossible, l'existence d'une « bonne » monnaie, c'est-à-dire d'un instrument remplissant correctement sa fonction d'intermédiaire des échanges.

En effet, à la différence du troc où l'acheteur d'un bien X est dans la même opération vendeur d'un bien Y, l'échange monétaire est composé de deux transactions distinctes, séparées dans le temps : l'agent vend d'abord Y contre monnaie (donc sans acheter), puis utilise celle-ci pour acquérir X (donc sans vendre). Si la monnaie n'est qu'un instrument, l'agent ne procède à l'échange monétaire que s'il y trouve un avantage ; celui-ci existe, selon les manuels, parce qu'il est plus facile à l'agent de trouver un acheteur de Y et un vendeur de X que de dénicher une seule et même personne désirant Y et offrant X.



Thaler autrichien à l'effigie de l'impératrice Marie-Thérèse, argent, 1780. Il deviendra un instrument d'échange et de thésaurisation de la mer Rouge à l'Atlantique.

Encore faut-il que cet avantage ne soit pas réduit à néant par un obstacle empêchant notre agent d'utiliser, pour acheter X, la monnaie obtenue en vendant Y, ou par le fait que celle-ci ne permette pas d'acquérir autant de X que par le troc. Pour que l'agent privé choisisse le mode de l'échange monétaire — argument essentiel de l'approche instrumentale et libérale de la monnaie — il faut donc que la monnaie continue d'être *réserve de pouvoir d'achat* pendant le temps séparant les deux transactions.

C'est là que réside le paradoxe. Si, en effet, l'instrument choisi comme monnaie remplit mal cette fonction de réserve (au sens où la permanence de son pouvoir d'achat n'est pas garantie), ceux qui le détiennent seront conduits à s'en



La Banque d'Angleterre à Londres (1871). Page de droite, en haut : le numismate français Joseph Pellerin (1684-1782), qui réunit 32 500 pièces antiques rares. En bas, les effets de l'inflation en Allemagne en 1923 : billet d'un montant de 50 milliards de marks et enfants apportant des vivres pour payer l'école.

débarrasser aussi vite qu'ils l'ont reçu, voire à l'abandonner pour revenir purement et simplement au troc. Ce phénomène est caractéristique des situations d'hyperinflation.

Si, à l'inverse, l'instrument choisi comme monnaie remplit bien la fonction de réserve, les agents privés tendent à le stocker comme richesse, et cette thésaurisation le fera sortir de la circulation, empêchant là aussi la monnaie de remplir sa fonction d'intermédiaire des échanges.

Ce phénomène a été observé très tôt pour les espèces métalliques : on l'a baptisé « Loi de Gresham » du nom d'un financier anglais du 16^e siècle qui avait observé que « la mauvaise monnaie chasse la bonne ». Mais il vaut tout autant pour la monnaie fiduciaire*, puisqu'il a pour origine la confiance mise par les agents dans une monnaie à laquelle ils attribuent la qualité de réserve de pouvoir d'achat. Dans les années 1930, John Maynard Keynes fait ainsi de la « préférence pour la liquidité » la cause principale de l'incapacité d'une économie monétaire à atteindre un niveau stable de plein emploi. Au plan international, le « dilemme de Triffin » souligne, dans les années 50, l'incapacité pour les États-Unis d'assurer à la fois l'approvisionnement du monde en liquidités et le maintien de la confiance dans le dollar comme monnaie de réserve.

* La monnaie fiduciaire est une monnaie qui circule pour une valeur supérieure à sa valeur intrinsèque, ce qui suppose une certaine confiance de la part de ceux qui l'utilisent. De nos jours, ils s'agit essentiellement de la monnaie de papier, c'est-à-dire des billets de banque inconvertibles en métal. (N.D.L.R.)

Il est donc illusoire de réduire la monnaie à un simple intermédiaire des échanges engendré par le fonctionnement même du marché ; et si on part du principe que les agents *choisissent* de la détenir en fonction d'un simple calcul économique, on accroît le risque de désordres monétaires.

Un pouvoir monétaire contraint

A l'opposée de l'approche instrumentale et libérale de la monnaie, on trouve une approche institutionnelle et interventionniste. Elle introduit des idées intéressantes : la monnaie n'est pas un appendice, mais la condition même de l'existence du marché, et sa gestion appropriée suscite moins de désordres qu'elle ne permet d'agir favorablement sur l'ensemble de l'économie.

Mais à cette approche se trouve associée l'idée que la monnaie est fondamentalement une création de l'Etat, et que le pouvoir monétaire de celui-ci se traduit en particulier par l'institution, dès le lendemain de la Première Guerre mondiale, du cours forcé de la monnaie fiduciaire. La réduction de la monnaie à un attribut du pouvoir étatique suscite cependant elle aussi des paradoxes, dont le principal est que l'histoire de la monnaie n'est en fait que l'histoire de la résistance des agents privés à ce pouvoir.

Il en était déjà ainsi avec les monnaies métalliques. Au 16^e siècle, ce ne sont pas l'or et l'argent estampillés qui circulent, mais des pièces dont le prince a le monopole de la frappe et auxquelles il attribue un cours légal en unité de compte. L'or et l'argent ne sont donc pas de la monnaie-marchandise ; c'est par le fait du prince qu'ils deviennent monnaie métallique. Or, les agents privés contestent sans cesse ce cours légal en utilisant les pièces à des « cours volontaires » le plus souvent supérieurs ; cette dépréciation de l'unité de compte — puisque celle-ci correspond dans la pratique à un poids de métal précieux inférieur à la définition officielle — est la forme que prend alors l'inflation et témoigne que les princes ne gèrent pas la monnaie comme bon leur semble.

Le pouvoir monétaire de l'Etat est donc soumis à deux sérieuses contraintes : d'une part, les décisions des agents privés interviennent dans le processus de *création* de la monnaie, que ce soit du côté de l'offre (impossibilité de contrôler rigoureusement les frappes en régime de monnaie métallique, autonomie relative des banques en régime de monnaie fiduciaire), ou du côté de la demande (le volume de l'émission monétaire dépendant en définitive de la décision des agents privés de porter leur or à l'hôtel des monnaies ou d'emprunter à la banque) ; d'autre part, le comportement des agents privés dans la *circulation* de la monnaie peut exprimer leur défiance vis-à-vis de la gestion publique de celle-ci, et conduire à sa dépréciation interne (inflation) ou externe (baisse du taux de change).

En confrontant les deux approches de la monnaie, on constate donc qu'elle n'est ni un objet marchand, ni un attribut du pouvoir



étatique ; elle est bien plutôt la condition de l'existence des marchés et l'expression d'une cohésion sociale qui permet à l'Etat d'exercer ses fonctions. Un régime monétaire est un ensemble de règles du jeu propre à une société donnée.

La monnaie moderne

Quelle serait, dans cette optique, la différence entre monnaie moderne et monnaie ancienne ? Il est courant de dire, aujourd'hui, que la monnaie moderne est une monnaie fiduciaire, tandis que

En second lieu, le système bancaire est hiérarchisé, l'activité des banques de second rang supposant l'existence d'un *prêteur en dernier ressort*. Cette « banque des banques », qui est la banque centrale, a un double rôle. D'une part, elle assure la compensation interbancaire, et pour cela fixe dans l'unité de compte du territoire le barème des monnaies bancaires. En effet, contrairement à une idée reçue, un franc émis par une banque commerciale n'est pas le même que celui émis par une autre ; l'acceptation des chèques tirés sur telle ou telle banque — et donc l'utilisation



Accès à la chambre forte d'une banque française.

la monnaie ancienne serait une monnaie-marchandise ; la monnaie métallique du passé ayant une valeur intrinsèque réglée par le mécanisme du marché du métal est alors opposée à la monnaie dématérialisée d'aujourd'hui, fondée sur la seule confiance inspirée par l'Etat, qui en impose le cours forcé. Cette opposition est inadéquate : il n'y a économie monétaire qu'en cas d'unité de compte abstraite, et celle-ci peut coexister avec des moyens de circulation métalliques.

Deux traits caractérisent en revanche le régime de monnaie bancaire, par lequel se définit la monnaie moderne. En premier lieu, le principe d'émission permet à une catégorie d'agents, les entrepreneurs, d'obtenir de la monnaie sur la base d'une *promesse d'activité*. Même si l'accès au crédit bancaire est aujourd'hui étendu à l'ensemble des agents économiques, il y a une différence fondamentale entre ceux — en particulier les salariés — qui peuvent emprunter sur la base de revenus passés (ou de la probabilité qu'ils continueront à toucher ces revenus dans le futur), et ceux — les entrepreneurs — auxquels le crédit est accordé sur la base d'un projet marchand, dont la réussite (qui seule permettra le remboursement de l'emprunt) est incertaine. Ce principe d'émission introduit donc une discrimination sociale, mais il est aussi un facteur de dynamisme économique car, comme l'observait John Maynard Keynes, « il permet aux entrepreneurs d'aller de l'avant avec assurance ».

des dépôts bancaires comme monnaie — suppose donc un principe de compensation organisé par une instance centrale.

D'autre part, la Banque centrale garantit les autres banques contre les défauts de remboursement inhérents au principe d'émission décrit plus haut, en leur permettant de se refinancer auprès d'elle en monnaie centrale. Ce mécanisme d'assurance, certes non automatique, conduit à reporter sur l'ensemble de la société, à travers ses effets sur l'inflation ou le taux de change, les conséquences d'une incapacité d'une partie des entrepreneurs à faire face à leurs obligations de remboursement ; mais il fournit aussi au système une élasticité relative, comme on le voit aujourd'hui, en évitant la propagation des faillites.

Ces caractères de la monnaie moderne expliquent que son origine ne se trouve pas dans la substitution aux espèces métalliques. Il faut la rechercher au 16^e siècle, dans l'articulation entre les espèces métalliques frappées par les princes — la monnaie centrale — et les lettres de change que font circuler en Europe les marchands-banquiers italiens — la monnaie bancaire.

Unité de compte des relations sociales, la monnaie incarne les règles qui permettent le jeu complexe des économies. De nature paradoxale puisqu'elle se présente comme la conséquence de l'activité économique alors qu'elle en est la condition, il n'est pas surprenant qu'elle soit elle-même enjeu de débats autant que de pratiques. ■

GHISLAIN DELEPLACE, de France, est professeur de sciences économiques à l'Université d'Orléans. Il a écrit *Théories du capitalisme* (Maspéro, 1979) et, en collaboration avec Marie-Thérèse Boyer et Lucien Gillard, *Monnaie privée et pouvoir des princes : l'économie des relations monétaires à la Renaissance* (FNSP/CNRS, 1986).

● ● ●
GAUDÍ À L'ÉCRAN

Le grand prix du deuxième Festival international du film d'architecture et d'urbanisme de Lausanne (3-5 novembre 1989) a été attribué à *Gaudí* de Manuel Hueriga (Espagne, 1988, 35 mm noir et blanc, 57 minutes). Ce document parcourt les dates importantes de la vie du grand architecte barcelonais, mais décrit également l'ambiance de cette époque.

● ● ●
L'ENZYME ET LA MOMIE

Pour la première fois, des scientifiques allemands de l'université de Tübingen ont montré qu'une protéine enzymatique humaine, tirée d'une momie âgée de 3100 ans, était en parfait « état de marche ». Ils ont extrait cette enzyme, dite « superoxyde dismutase », des tissus cérébraux de la momie et ils ont prouvé que l'activité dont elle était encore capable n'était pas due à des contaminations bactériennes.

● ● ●
VERS UN PLURALISME CULTUREL

Les 2 et 3 novembre 1989, le ministre français de la Culture a réuni à Blois une centaine d'intellectuels et d'artistes de tous les pays d'Europe. Il a été décidé de convoquer à Paris, en 1990, une réunion officielle pour débattre de la « libre circulation des biens culturels » et de créer un prix littéraire européen qui sera décerné chaque année. Sa première attribution aura lieu en 1990 à Glasgow.

● ● ●
KATEB YACINE

Quel est le statut de l'écrivain dans les sociétés où l'analphabétisme demeure répandu ? Dans son introduction à *L'œuvre en fragments* de Kateb Yacine (1929-1989), le grand écrivain algérien, Catherine Arnaud raconte qu'à Sidi Bel Abbes l'auteur de *Nedjma* (1956) fut un jour arrêté par un vieil homme qui lui dit : « Il paraît que tu es un écrivain. Alors si c'est vrai, assieds-toi et écoute-moi ! »

● ● ●
BIENTÔT JUPITER

Le 18 octobre 1989, la navette américaine Atlantis a lancé la sonde Galileo pour un long voyage de 6 ans. Après avoir parcouru quelque 3,9 milliards de kilomètres, Galileo arrivera en juillet 1995 à proximité de Jupiter d'où elle entreprendra une exploration détaillée de cette planète et des 16 satellites qu'on lui connaît actuellement. Les scientifiques attendent avec impatience les données qu'elle transmettra tout au long de son voyage. Un pas de plus dans la connaissance de l'univers.

● ● ●
KASPAROV BAT L'ORDINATEUR

Le Russe Garri Kasparov, champion du monde d'échecs, a battu le Grand Penseur, un ordinateur extrêmement puissant mis au point par des étudiants de l'Université Carnegie-Mellon à Pittsburgh (Etats-Unis). A la première partie, après 20 heures de jeu, au 52^e coup de son adversaire, l'ordinateur abandonne. A la seconde, le Grand Penseur perd après 37 coups et 2 heures de jeu. Cet ordinateur peut analyser jusqu'à 700 000 mouvements par seconde et calculer d'avance 5 à 20 possibilités de coups par joueur.

● ● ●
ABBADO ÉLU

Claudio Abbado succède à Herbert Von Karajan, décédé le 16 juillet 1989, à la tête de l'Orchestre philharmonique de Berlin. Il a été élu à ce poste prestigieux, le 8 octobre, par un vote à bulletin secret des 120 musiciens de l'orchestre.

● ● ●
GÉNÉTIQUE ET DROITS DE L'HOMME

Un colloque sur le « Patrimoine génétique et les droits de l'humanité » s'est tenu à Paris à la fin du mois d'octobre 1989. Il était organisé par la Commission des communautés européennes, l'université de Jussieu Paris-VII, l'Université européenne de la recherche et avec la participation de l'Unesco, de l'INSERM et des ministères français de la Recherche et de la technologie, et des Affaires étrangères. Pour la première fois, des biologistes ont eu l'occasion de débattre avec des médecins, des philosophes, des juristes et des chercheurs en sciences humaines de tout ce qui concerne la recherche sur les gènes.

● ● ●
LE CNRS A 50 ANS

Le CNRS (Centre national de la recherche scientifique), créé par un décret-loi du 19 octobre 1939, vient de fêter son cinquantième anniversaire. Avec un budget supérieur à 9 milliards de francs, près de 26 000 salariés (chercheurs, ingénieurs, techniciens et administrateurs), 1300 laboratoires (propres ou associés), le CNRS, qui a des accords de coopération avec 55 centres étrangers, est aujourd'hui le plus grand organisme de recherche d'Europe.

● ● ●
PSYCHIATRIE ET ENVIRONNEMENT

Plus de 4 600 psychiatres venus de 81 pays ont participé au huitième congrès mondial de psychiatrie (Athènes, 12-19 octobre 1989). Ils ont reconnu le rôle « très important » de l'environnement, à côté des facteurs génétiques, dans les maladies mentales et leur traitement. Ils ont conclu à la nécessité de faire disparaître à long terme les asiles psychiatriques surpeuplés.

● ● ●
FORCE MORALE ET FORCE POLITIQUE

Evoquant, dans une interview, les grands dossiers internationaux, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a précisé : « Je ne peux pas lutter seul, il faut que les pays membres m'aident. Je n'ai qu'une force morale. La force politique et militaire vient des puissances du Conseil de sécurité. »

● ● ●
COOPÉRATION SUD-SUD

Naissance d'une nouvelle organisation internationale ? Les représentants personnels des chefs d'Etat et de gouvernement de 15 pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie se sont réunis les 6 et 7 novembre 1989 à Genève pour se consulter sur les premiers éléments d'un « plan d'action pour la coopération Sud-Sud ». Ils tiendront un premier sommet en mai 1990, probablement en Inde.

● ● ●
LE SPECTRE DE SEVESO

Plus de 13 ans après la catastrophe de Seveso, près de Milan, des analyses faites dans les laboratoires de l'université du Missouri, aux Etats-Unis, viennent de révéler l'accumulation d'une tonne de dioxine dans le sous-sol d'une usine chimique dans la région de Cengio, au nord de Gênes, en Italie. Emu, le gouvernement de Rome a chargé l'Institut supérieur de la santé de procéder à de nouvelles analyses et prévoit d'inviter des experts de l'OMS pour participer à l'examen de ces nouveaux résultats.

● ● ●
SAUVER LES ÉLÉPHANTS

La septième conférence de la Convention sur le commerce international des espèces de la faune et de la flore sauvages menacées d'extinction s'est achevée le 20 octobre 1989 à Lausanne après avoir décidé, à une très grande majorité, l'interdiction totale du commerce de l'ivoire jusqu'en 1992.

que la
fête
continue
...

LE COMBAT DU JOUR ET DE LA NUIT

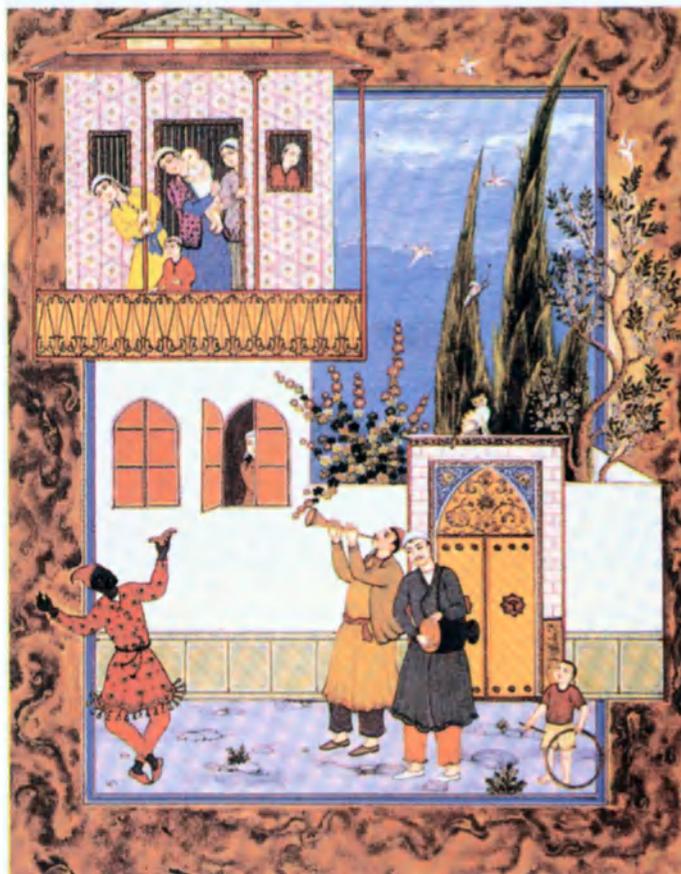
PAR ABDOL-HOSSEYN ZARRINKOUB

Tous les Iraniens, quelles que soient leurs croyances religieuses, leur langue, leurs origines ou leur lieu de résidence, sont profondément attachés au *Nowrouz* (Nouvel An). Cette fête saisonnière, qui n'appartient pas au calendrier lunaire islamique, ouvre l'année solaire au premier jour du printemps (21 mars). De toutes les fêtes iraniennes, c'est la plus longue — deux semaines environ — et, par ses rites, la plus riche de signification symbolique.

Dans son cérémonial on retrouve aussi bien des coutumes de fêtes préislamiques que des rites introduits par des habitants d'origine non iranienne, comme les juifs, voire des emprunts à des rites d'autres contrées.

Deux semaines avant le *Nowrouz*, la coutume veut que l'on prépare dans la maison une assiette où croissent de jeunes pousses de céréales (blé, orge ou lentilles) en présage d'une bonne récolte ou en gage de fécondité. A ce rituel significatif succèdent deux grandes célébrations préparatoires au *Nowrouz* proprement dit qui marquent les derniers jours de l'année.

A la tombée de la nuit, le « Mercredi aux tisons » (*Tchahârshambasouni*), on met le feu à un tas de ronces et d'autres plantes sèches. Tous, hommes et femmes, jeunes et vieux, sautent par dessus les flammes en criant : « Feu qui brûles ! Feu ! Feu ! Que ton rouge vienne à moi et que mon jaune aille à toi ! » La lumière de la flamme symbolise ici le soleil. En mettant l'astre qui se couche au défi de rivaliser avec le feu, de briller plus fort, on l'incite à sortir de son engourdissement hivernal. Le brasier éteint, on emplit d'eau ou d'objets divers des pots et des vases de terre cuite qu'on lance du haut de la maison en répétant « Dard-o balâ ! Dard-o balâ ! » (« Douleur et malheur ! »). Le mercredi étant traditionnellement considéré comme un jour néfaste, on conjure ainsi le mauvais sort en chassant symboliquement le malheur hors du foyer.



Ce jour-là, on s'efforce de connaître l'avenir. La lecture des présages prend différentes formes. Ainsi, les femmes qui désirent un enfant, les filles qui n'ont pas encore trouvé de mari, les hommes qui cherchent à réussir une affaire commerciale, voire à se marier, vont dans les rues, aux carrefours ou derrière les portes fermées pour écouter les paroles échangées à l'improviste par des gens qui leur sont inconnus. Ils interprètent celles-ci comme des augures et, par les vœux et les prières qu'ils font alors, ils tentent d'écarter le mauvais destin qui les menace. Autre coutume, des femmes et des enfants, déguisés, le visage caché, vont dans la rue au crépuscule, un récipient vide à la main, et frappent à la porte des maisons avec une cuiller. Muets, ils frappent jusqu'à ce qu'on leur ouvre et qu'on leur donne un cadeau.

La seconde célébration de fin

d'année, le « Jour du règlement » (*rouz-e barât*), n'est autre que le jour des morts iranien. Le dernier jeudi, l'on distribue au cimetière aumônes et dons : argent liquide, nourriture, sucreries (*halvâ*) ou vêtements neufs pour que les pauvres puissent célébrer la fête, et l'on nettoie de fond en comble la maison — vestige d'une fête préislamique. Les vivants s'attirent ainsi la bienveillance des ancêtres et s'acquittent de leurs dettes envers les défunts.

Purification et feux d'artifice

Le grand ménage (*Khana Takani*) qu'on fait avant le nouvel an ne signifie pas un simple nettoyage. De la cave au grenier, des tapis à la literie, tout doit être remis à neuf. La maison doit se purifier à l'aube d'une vie nouvelle, comme le font les humains par des ablutions complètes, la toilette minutieuse du visage et le port

Fête du *Nowrouz* (1984), par Morteza Rafii.

d'habits neufs — autant d'actes symboliques.

Dans le cérémonial du nouvel an, on place sur la nappe du *Nowrouz* l'assiette végétante, le plateau des « sept *sin* » devant un miroir illuminé par autant de bougies que de membres de la maisonnée, un exemplaire du Coran, un bol de lait, un autre de yaourt et des pièces pour les étrennes. En attendant l'heure du nouvel an, parents et autres personnes plus âgées prient pour que l'année soit favorable ou récitent le Coran pour assurer la bénédiction et le bonheur de la famille. Aussitôt après, on mange des friandises afin que la bouche soit remplie de douceurs, présage d'une année heureuse.

Le plateau des « sept *sin* » est composé de sept produits dont le nom, en persan, en turc ou en arabe, commence par la lettre *sin*, initiale des mots persans « vert » (*sabz*) et « blanc » (*safid*), couleurs symbolisant l'une le printemps et le renouveau, l'autre la pureté anti-démoniaque. Aujourd'hui la tradition a évolué : chacun peut choisir à sa guise sept éléments évoquant le renouveau, la création, l'abondance ou la richesse. Le chiffre sept, comme chez les Babyloniens et les anciens Hébreux, est un nombre sacré lié à l'idée de Création, laquelle imprègne tout le symbolisme du *Nowrouz*.

La nuit qui précède le nouvel an, on allume un feu d'artifice dans la cour de la maison ou sur la terrasse.

ABDOL-HOSSEYN ZARRINKOUB, historien iranien et spécialiste des lettres orientales, enseigne l'histoire à l'Université de Téhéran. Il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages, ainsi que d'une étude sur la vie et l'œuvre du poète persan Hâféz qui doit paraître sous peu.

Signe du combat entre l'hiver, sombre et triste, et le printemps, clair et joyeux, le feu d'artifice, victoire du feu sur l'ombre, réactualise le moment où le monde des ténèbres est attaqué par le monde de la lumière — où commence la Création.

Retour au paradis

Le matin du grand jour, outre les pièces d'or et les gâteaux, on donne aux enfants des œufs durs décorés, peints ou enveloppés dans du papier-cadeau. On les a cuits dans une décoction de pelure d'oignon, de coquille de noix ou de paille, qui leur donne une coloration verte, marron ou jaune. Symboles du recommencement du monde et du renouveau, ils sont aussi un gage de fécondité.

Du premier au treizième jour de l'année, c'est le temps des réjouissances : les enfants ne pensent qu'à jouer et les adultes à se rendre visite. Ces jours de joie sont destinés en réalité à retrouver la pureté et l'égalité originelles. Les relations avec l'entourage recommencent à neuf. On va chez les gens de rang élevé, mais aussi chez les humbles ; on supprime les périodes de deuil pour les défunts de l'année écoulée ; on brise, sans

tomber pour autant dans la licence, le carcan des conventions. Les distances sociales sont abolies : pour tous, riches et pauvres, même nourriture, mêmes loisirs, mêmes vêtements neufs aux vives couleurs. Dans les champs comme à l'usine, le travail s'arrête. Tous les rites accomplis alors évoquent un paradis perdu — le paradis terrestre des origines où le souffle divin suscite entre les hommes un esprit de fraternité spirituelle et les unit dans l'égalité.

Le « Treizième jour en dehors » (*sizdah bedar*), on chasse de la ville la monture du démon du froid. Et l'on va jeter dans l'eau du fleuve les céréales qui ont poussé dans l'assiette de verdure. Auparavant, les anciens les ont examinées pour prédire le temps qu'il fera pendant les douze mois de l'année.

Ce jour doit marquer l'heureux commencement de l'année. On organise généralement, avec amis et voisins, un pique-nique collectif à la campagne où l'on mangera une potée de soupe aux pâtes ou différents riz en sauce. On va voir les cours d'eau grossis par la fonte des neiges. Les jeunes gens s'adonnent à des sports ou des jeux traditionnels, les



La nappe du Nowrouz.

jeunes filles tressent des herbes fraîches en chantonnant à voix basse : « Le treizième jour, l'an prochain, chez mon mari, un bébé dans les bras ! » (*Sizdah be-dar - sal-e degar - khāna-ye shouhar - batcha baqual*). Aucun conflit ne doit naître ce jour-là.

Dans tous les rites du Nowrouz, quelle qu'en soit l'origine, un trait revient constamment : le conflit entre la lumière et les ténèbres, selon le vieux dualisme zoroastrien. Ce n'est pas un hasard si la légende attribue l'invention de cette fête à Jamshid ou à Féreydoun, rois légendaires et héros

divins, qui triomphent des forces obscures. Mais si l'Islam a confirmé cette fête zoroastrienne, c'est pour le rôle qu'elle joue dans la stabilisation de l'année fiscale. Ainsi que pour le caractère jovial et gaillard des cérémonies qui l'accompagnent et qui étaient très prisées à la cour des califes et des sultans. Enfin le chant et la musique, inséparables du Nowrouz, expliquent l'intérêt des milieux soufis pour cette fête. ■

SOUVENIR DU CARNAVAL LUANDAIS

PAR DOMINGOS VAN-DUNEM

que la fête continue...

PARTIE de mon enfance s'est passée à Museke Marçal, quartier pauvre de la ville, où, comme on le disait alors, « les enfants se baignent seulement quand la pluie remplit la lagune de Moreira ». Là, il y a une cinquantaine d'années, j'eus, avec ma famille, le privilège aigre-doux de vivre le spectacle si impressionnant, si populaire, du carnaval de Luanda.

Là fonctionnait le système des *quartéis* (quartiers) qui délimitaient le territoire des grandes *turmas*, troupes populaires animant le carnaval, dotées chacune d'un « roi ». Les plus fameuses s'appelaient *O Coração* (Le cœur) et *Os Invejados* (Les envieux) ; l'on s'y exerçait au *kazukuta*, sorte de joute verbale qui est encore aujourd'hui l'expression la plus typique du folklore luandais.

Les *turmas* se mobilisaient dès le mois de décembre. Les éléments les

plus doués répétaient les chants en kimbundu — l'une des langues nationales — s'ils traitaient de sujets inhabituels ou satiriques, en portugais ou dans les deux langues, s'ils étaient inoffensifs ou ambigus. On se réunissait chez des particuliers ou dans des salles louées. Les séances, sous peine d'un châtement impitoyable, devaient rester secrètes. Il en allait de même pour les répétitions de danse.

Le carnaval alimentait une petite industrie, en particulier l'art du ferblantier. On se souvient encore de Domingos Veneno — « Venin », car c'était un lutteur redoutable sous son allure maigrichonne — qui fabriquait, dans le plus grand secret, toute sorte de lampions, d'objets ornés d'images et d'amulettes. Il travaillait exclusivement pour *O Coração*, dont il était un des militants les plus fervents. Il y avait aussi des dessinateurs et des



couturiers qui œuvraient, exclusivement et secrètement eux aussi, pour les groupes de leur choix.

Le premier dimanche de janvier avait lieu la première répétition publique, et, le samedi gras, la répétition générale, en implorant la divinité pour que le carnaval se déroulât dans « la paix et la tranquillité ». Mais il faut bien avouer que des bagarres violentes éclataient souvent entre *turmas*.

Très tôt le dimanche, on hissait les drapeaux des *turmas* en lice à la porte des *quartéis*, en présence d'une marmaille passionnée, puis de beaux gaisards les transportaient, au milieu des clameurs et des applaudissements, dans les principaux quartiers. Des cortèges de plus en plus imposants les accompagnaient jusqu'à Ambuílas, un terrain de sport au milieu d'une grande clairière, où les groupes rivaux

que la
fête
continue
...



défilait côte à côte. La victoire revenait au plus applaudi — un verdict toujours accepté par tous.

L'après-midi, les cases étaient toutes désertes. Personne, à aucun prix, n'aurait voulu manquer la fête. Les gens affluaient de partout, même d'autres villes. L'euphorie était à son comble. Les membres des *turmas* portaient des masques de diables et des costumes éclatants qui réjouissaient la foule. Sifflets et trompettes déchiraient l'air, accompagnés du roulement des tambours et des voix en chœur. On retournait alors au terrain d'Ambuillas pour une nouvelle compétition.

O Caração et *A Fineza* (La finesse), deux groupes irréductiblement rivaux, soumettaient à la sentence du public leurs différents costumes.

Le roi de cette dernière, Kama-lundu, cordonnier aux yeux exorbités, se tenait, majestueux, légèrement incliné en avant. Il agitait la main droite, qui était enfilée dans une boîte en zinc en forme de gant — autre emblème, avec leurs drapeaux respectifs, des deux *turmas*.

Et voilà qu'apparaissait le roi ennemi, le roi Epifanio lui-même ! Un peu penché lui aussi, et brandissant le gant que, ferblantier de son métier, il avait fabriqué. Tous deux entraient

fièrement en lice, faisant ressortir la beauté de leurs costumes, inspirés des habits royaux de la vieille Europe. Sur leur tête brillaient des couronnes — nous les appelons les casques — également en zinc et ornées selon le goût de chacun pour exciter la concurrence.

Tout le monde dansait frénétiquement. Les rois, trônant parmi leur cour, dominaient les *turmas* entourées des travestis, les uns sous une cape noire — emblème des étudiants qu'ils ne seraient jamais —, d'autres en blouse de médecin ou d'infirmier. Tous marchaient vers le palais pour y rejoindre d'autres groupes et rendre hommage au gouverneur qui, du balcon, en compagnie d'invités de marque, saluait les *foliões*, les « folichons ».

Le mardi était le jour du grand débordement. Nul ne s'arrêtait pour prendre du repos. Une foule énorme courait dans tous les sens, s'amusant du mieux qu'elle pouvait. Les amateurs de bonnes piques s'essayaient à la *kazakuta*. C'était une cascade continue d'éclats de rire. Les *kazakuteiros* se moquaient de tous et de toutes les vilenies et absurdités de l'existence.

Les vieux raffolaient de la *njimba*, une danse de chasseurs qui a disparu,

tout comme la *dizanda* de l'auguste Totonho, sur la tête duquel trônait jadis un impressionnant chapeau haut de forme à larges bords, où se trouvait fichée une lampe incandescente.

Et comment ne pas tomber sous le charme de ces lavandières qui, par des satires fort bien trouvées, ridiculisaient les « dames » du jour — hier encore de viles servantes ? Les marchandes de légumes racontaient leurs démêlés avec les clients qui toujours bougonnent et protestent, car ils trouvent que la marchandise n'est pas bonne ou est trop chère...

Ce jour-là, le gouverneur donnait congé, et l'on volait chaque instant comme si le monde allait finir, comme si l'on craignait de perdre à jamais les joies, les délices d'une fête sans pareille. Hommes et femmes s'abandonnaient au plus fol enthousiasme. Errant de-ci de-là, une mère frappait désespérément de sa main lasse une boîte de conserve en demandant qui, par hasard, aurait aperçu son fils, perdu dans la confusion générale.

Des filles en domino, tout de blanc vêtues, aux beaux déguisements, se posaient partout comme des papillons, excitant la curiosité des garçons et la jalousie des amoureux.

Ainsi va le carnaval jusqu'au mercredi, le mercredi des cendres selon le calendrier liturgique, le mercredi des *mabangas* — le bon coquillage, celui de la chance.

Les groupes sont fatigués, les masques se défont. On promène un drap, tendu par quatre personnes, pour collecter les dons destinés à l'achat des *mabangas*. Ces coquillages, qui abondent dans les parages, composeront le repas de ce jour, repas bien arrosé, où l'on fera le bilan de l'année et où on tirera des plans sur l'avenir. ■

DOMINGOS VAN-DUNEM, journaliste angolais, auteur de romans et d'études sociolinguistiques, est actuellement l'ambassadeur de son pays auprès de l'Unesco. Il a publié récemment une pièce de théâtre intitulée *O panfleto* (Le pamphlet, 1988).



UNE LEÇON DE PAIX

PAR HOWARD BRABYN

DANS l'ancienne carrière engazonnée qui fait aujourd'hui partie des jardins du Mémorial Caen Normandie, en France, on remarque à peine un jeune arbre, fraîchement planté, d'apparence insignifiante.

Il mesure moins de deux mètres et rien ne le distingue de ses voisins, si ce n'est une pancarte informant les curieux qu'il s'agit d'un *sequoia sempervirens* offert par le peuple des Etats-Unis. Ce conifère immense s'élèvera un jour à plus de quatre-vingt-dix mètres pour dominer majestueusement ses congénères.

Le Mémorial, qui abrite un Musée pour la paix, a été érigé à la mémoire des victimes du débarquement de Normandie, la plus grande bataille de l'histoire. Il est aussi un hommage aux Caennais, qui ont vu leur ville réduite en cendres dans leur lutte pour la liberté.

Ce n'est pas un mémorial comme il en existe tant d'autres, ni un de ces musées de la guerre plein de trophées poussiéreux et de gloriole, mais un monument au courage obstiné des combattants de la liberté, ainsi qu'un lieu de réflexion sur les causes des conflits armés et les moyens de les éviter. Le Musée est ainsi en passe de devenir la première université au monde qui soit dédiée à la paix.

Trente-quatre étudiants ont été choisis aux Etats-Unis pour suivre, ce mois-ci, un premier cycle d'études à l'Université du Texas, à Austin, sous l'égide de la Fondation Etats-Unis/Normandie et d'un groupe d'éminents historiens américains. Quatre semaines plus tard, ils se rendront au Musée pour la paix, à Caen, où ils séjourneront huit semaines,

avant de rejoindre Austin pour les deux dernières semaines du cours.

Anthony Stout, président de la Fondation Etats-Unis/Normandie, dont le père seconda le général Eisenhower dans la préparation et l'exécution du débarquement, précise que « ce cours se basera sur l'exemple de la Seconde Guerre mondiale pour analyser l'inéluctable enchaînement de faits qui mène à la guerre ».

Il comportera donc une étude fouillée de la situation de l'Europe avant, pendant et après les deux guerres mondiales, étude qui portera sur les questions suivantes :

- Comment la Seconde Guerre mondiale a-t-elle pu se produire si tôt après qu'un autre terrible conflit eut opposé les mêmes belligérants ? Aurait-on pu l'éviter ?
- Pourquoi les Alliés ont-ils reculé le moment d'affronter les Nazis jusqu'à ce qu'il soit devenu presque trop tard ?
- Quel a été le rôle des facteurs économiques dans le déclenchement des hostilités ?
- Quelle a été la place tenue par les organes de presse, les églises, d'autres institutions ?

Ces questions, et bien d'autres parmi celles que soulève le conflit, sont tout aussi pertinentes aujourd'hui pour le maintien de la paix qu'elles l'étaient en 1939. Elle sont au cœur des problèmes que se posent les dirigeants actuels et qu'affronteront nos sociétés à l'aube du troisième millénaire.

Le premier programme pilote comprendra quatre cours principaux portant sur le contexte économique de la guerre, l'histoire de la culture et de la pensée françaises dans le cadre

européen depuis 1880, les moyens de communication et le rôle des différents médias, ainsi que les politiques et stratégies nationales avant et pendant le conflit.

Le Musée pour la paix est le cadre idéal d'une telle expérience. Situé dans les environs de Caen, qui fut au cœur de la bataille de Normandie, à quelques kilomètres seulement des plages du débarquement allié, il a été construit au-dessus d'un bunker souterrain qui abrita le poste de commandement du général Wilhelm Richter, commandant de la 716^e division d'infanterie de la Wehrmacht à laquelle se heurtèrent les forces anglo-canadiennes dans leur avance sur Caen. Aujourd'hui encore, des habitants de la région se souviennent de la vie sous l'occupation nazie et des combats qui embrasèrent la Normandie pendant 76 jours consécutifs.

Le Musée offre un voyage à travers l'histoire, commençant avec la signature de l'armistice en 1918. Le visiteur est entraîné dans une spectaculaire descente en spirale tout au long de laquelle photos, affiches et présentations audio-visuelles font revivre cette période jusqu'en 1938. Ces scènes décrivant « la faillite de la paix et le triomphe des dictatures », retracent des événements politiques, tels que l'accession d'Hitler au pouvoir ou l'*Anschluss* ; mais elles brosent aussi un tableau de l'époque à travers le jazz, la dépression économique ou le krach boursier de Wall Street en 1929.

La descente s'achève à l'intérieur d'une sphère sombre où est projeté un portrait gigantesque et flou d'Hitler baigné d'une sinistre lumière

bleutée, avec pour fond sonore un discours menaçant et inintelligible du dictateur. Là, le monde touche le fond du gouffre.

Le visiteur pénètre ensuite dans une succession de pièces où sont représentées la capitulation française en 1940, la France sous l'occupation nazie et le régime de Vichy, l'horreur de la répression exercée contre les civils et les résistants, les problèmes quotidiens de ravitaillement, l'entrée des Etats-Unis dans une guerre devenue totale, ainsi que l'évocation pudique des déportations, des camps de concentration et du génocide des Juifs. Enfin, des films relatent les batailles décisives : la bataille d'Angleterre, Midway, El-Alamein, Guadalcanal, Stalingrad.

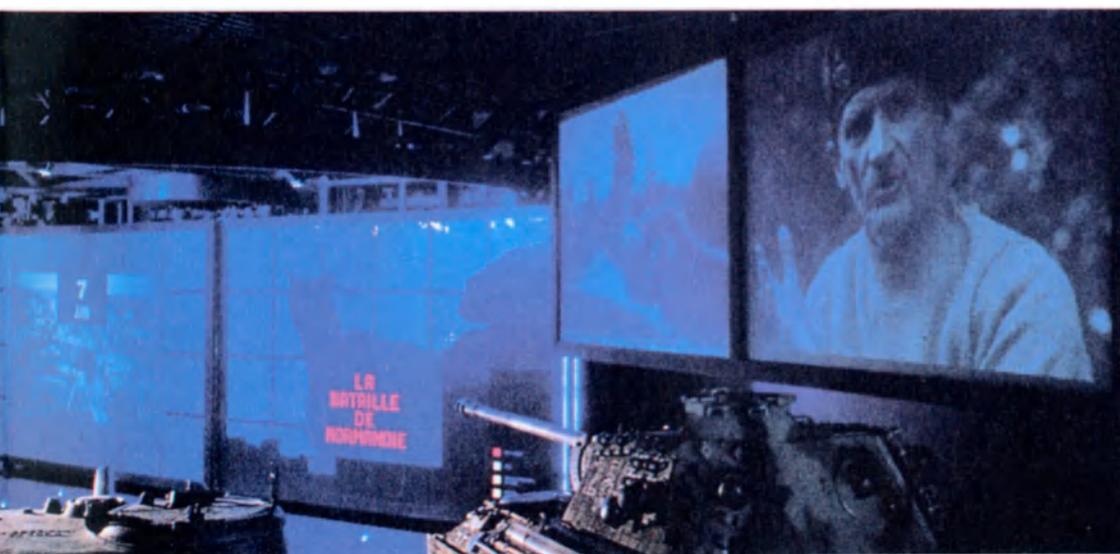
Dans les salles suivantes, plus conventionnelles, sont exposés des armements et du matériel militaire, fruits des percées technologiques faites sous la pression urgente de la guerre.

En montant quelques marches, on se retrouve dans une salle où l'on projette simultanément, sur trois écrans panoramiques, un film présentant le débarquement vu du côté des Alliés et du côté des Allemands.

La visite s'achève en apothéose sur la défense des libertés et des droits de l'homme dans un film qui expose la philosophie du Musée et apporte un message de paix et d'espérance.

A propos du Musée, Jean-Marie Girault, le sénateur-maire de Caen, a dit : « Aux hommes et aux femmes de tous les pays qui le visiteront sera proposée une véritable prise de conscience que les tragédies de la liberté appartiennent tout autant à l'Histoire qu'à notre monde contemporain et que s'impose donc à chacun un effort renouvelé de paix, de fraternité et de solidarité. »

Ce but, le Mémorial l'atteint pleinement. Dans ses murs on trouve, non la glorification de la guerre, mais une inoubliable leçon de paix. ■



HOWARD BRABYN, du Royaume-Uni, journaliste et écrivain basé à Paris, est l'ancien responsable de l'édition en langue anglaise du *Courrier de l'Unesco*.

Le courrier des lecteurs



Plutôt que de fumer, lisez le *Courrier* !

Je suis très sensible à l'amélioration de la qualité et de l'illustration de votre revue. Malheureusement, le prix de l'abonnement semble être à la limite supérieure des moyens de mes élèves, d'après leurs réactions. Pourtant, cela leur coûte moins cher que les cigarettes...

Paul Fidani
Lycée Montmajour, Arles (France)

Mathématiques arabes et savants persans

Dans votre numéro de novembre 1989, « Voyage au pays des mathématiques », j'ai été particulièrement intéressé par l'article de mon collègue Roshdi Rashed sur les mathématiques arabes, à propos duquel je tiens cependant à vous faire part de quelques réflexions.

Si je comprends bien, l'auteur a regroupé sous l'expression « mathématiques arabes » tous les savants qui se sont servis de la langue arabe pour rédiger et publier leurs découvertes. C'est en effet une dénomination commode, puisque la grande majorité des scientifiques et des penseurs du monde musulman se sont servis de cette langue.

Mais je pense qu'il est opportun de rappeler que des non-Arabes ont utilisé l'arabe dans leurs travaux scientifiques. Ainsi, est-il important de noter que plusieurs des savants cités dans l'article de R. Rashed sont iraniens — tels Khârazmi (plutôt que al-Khwarizmi) et Khayyâm (plutôt que al-Khayyâm). D'ailleurs, certains d'entre eux ont une œuvre de poète et de lettré dans leur langue d'origine. Les quatrains de Khayyâm sont un monument de la langue persane, et non pas arabe.

Il ne s'agit pas ici d'un quelconque chauvinisme, mais du souci de restituer les faits culturels dans une plus juste dimension — et en particulier de souligner que le monde musulman déborde largement la culture arabophone...

Yann Richard
Châtenay-Malabry (France)

L'inné et l'acquis

Une affirmation contenue dans l'article « La carte du génome humain » par Jacques Richardson, paru dans la rubrique « La science et les hommes » de votre numéro de septembre 1989, m'a irrité. On y lit : « Lors de la reproduction, le père et la mère transmettent à leur enfant un gène dans chaque paire de chromosomes et c'est leur combinaison qui détermine (...) l'agilité mentale, les aptitudes musicales, l'habileté manuelle ou le goût du sport. »

Je ne suis pas un spécialiste de la biologie, mais je m'y intéresse depuis longtemps, notamment à la génétique avec toutes ses grandes perspectives. D'après tout ce que j'ai pu lire et entendre, l'idée que l'intelligence, le génie, ou encore les goûts, dépendraient de l'identité génétique relève plutôt de l'idéologie que de la science.

Je sais bien que « les articles paraissant dans le *Courrier de l'Unesco* expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'Unesco ou de la Rédaction », mais je crains que ces quelques mots soient trop lourds de conséquences pour tous les êtres humains pour qu'on puisse les laisser passer sans rien dire.

Christophe Meslin
Athis-Mons (France)

Message de paix d'Anatolie

Sujet : « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. »

J'ignore ce que sera la troisième guerre mondiale, a dit Einstein, mais la quatrième se livrera à coups de pierres et de gourdins. Les deux guerres mondiales ont été extrêmement cruelles pour l'humanité, et pourtant on s'obstine encore à faire la guerre. Quelle pitié !

La seule solution est dans l'éducation. L'esprit de paix doit être inculqué aux jeunes dès la prime enfance. Il faut qu'ils haïssent la guerre. Il faut qu'aux partisans de la guerre, ils tendent des fleurs et des rameaux d'olivier. La guerre ne doit pas l'emporter sur la raison.

Orhan Vatansver
Anatolie (Turquie)

Une idée pour sauver le monde

Le thème du numéro de juin 1989 était « 1789, une idée qui a changé le monde ». Aujourd'hui, deux cents ans plus tard, nous aurions bien besoin de nouvelles idées pour sauvegarder la vie sur notre planète.

Les problèmes de l'environnement et les conflits régionaux sont les grands défis qui se posent à l'humanité. Or curieusement, ceux qui abordent ces problèmes n'aboutissent jamais à la seule conclusion logique, à savoir que l'humanité ne peut éviter un désastre universel qu'en formant une fédération mondiale.

L'idée n'est pas récente. Il y a quarante ans, Albert Einstein la jugeait déjà inéluctable...

Il est encore temps de secouer notre indifférence — maintenant, avant que notre *Titanic* commun ne sombre, avant qu'il ne nous entraîne dans une nuit sans fin.

Zeev Raphael
Haifa (Israël)

Berlioz, héros de l'Enéide

J'ai regretté que dans « Enée, un héros de notre temps » (septembre 1989), Jean-Paul Brisson ne fasse pas allusion à la seule œuvre moderne importante qui, à ma connaissance, se réfère à l'*Enéide* : l'opéra *Les Troyens* de Berlioz. Ce compositeur avait lu et pratiqué l'*Enéide* dans le texte latin dès sa jeunesse et en avait fait le sujet de sa dernière œuvre, l'accomplissement de tout son travail de musicien.

Berlioz reste méconnu, et cela dans son propre pays ! Serait-il possible que *Le Courrier* lui rende, dans un de ses numéros à venir, l'hommage qu'il mérite ?

Jean-Michel Cuzin
Sceaux (France)

Un vœu exaucé

Abonné depuis un an au *Courrier*, il me semble que vous n'avez pas consacré de numéro à l'économie. Ce sujet m'intéresserait particulièrement pour la suite de mes études (j'ai quinze ans et demi) en section économique.

David-Pierre Gagneur
Saint-Denis (France)

Crédits photographiques

Couverture : Princesse © *Courrier de l'Unesco*. Couverture de dos, pages 24, 25 en haut : © Charles Lenars, Paris. Page 2 : © Delia Nimo, Paris. Pages 5, 6, 7 : © Cahiers du cinéma, Paris. Page 8 : © Scala, Florence. Pages 10, 12 en haut et en bas : © Musée de l'Homme, Paris. Pages 10-11 : D. Destable © Musée de l'Homme, Paris. Page 11 : D. Ponsard © Musée de l'Homme, Paris. Pages 13 en haut à gauche, en haut à droite et en bas, 14 à gauche, 15, 26, 28, 29, 32, 34 en haut, 35 en bas, 37, 42 en haut, 43 en haut : © Bibliothèque nationale, Paris. Page 13 au milieu : © Peter Clayton, Royaume-Uni. Pages 14 à droite, 34 en bas : © Roger Viollet, Paris. Page 16 : René Parcheron © Artphot, Paris. Page 17 : Fred Mayer © Magnum, Paris. Page 18 à gauche : René Burri © Magnum, Paris. Page 18 à droite : J.M. Fatin © Jacana, Paris. Page 20 : George Rodger © Magnum, Paris. Pages 21, 25 en bas : Oster © Musée de l'Homme, Paris. Pages 22-23 : R. König © Jacana, Paris. Pages 26-27 : Amedeo Vengani © Rapho, Paris. Page 30 : H. Gruyvaert © Magnum, Paris. Page 31 : © Sotheby's Inc, New York. Page 33 : © Réunion des musées nationaux, Musée du Louvre, Paris. Page 35 en haut : Nimatallah © Artphot, Paris. 36-37 : © Isia Levant, Paris. Page 38 en haut : © Boyer Viollet, Paris. Page 38 au milieu, 38-39 : © Collection Viollet, Paris. Page 39 : © Harlingue Viollet, Paris. Page 40 : Gigli © Rapho, Paris. Page 41 : Allan Carruthers © Cosmos, Paris. Pages 42 en bas, 43 au milieu : © Jean-Loup Charmer, Paris. Page 43 en bas : © Archives Ringart, Paris. Page 44 : De Jardin © Rapho, Paris. Pages 46, 47 en haut : © Morteza Rafii, Paris. Pages 47 en bas, 48 : © Photothèque Dip-MPLA-PT, tiré de *Angola, Trabalho e Luta*. Pages 48, 49 : © Patricia Canino.

L'Unesco vous accueille...

Pour vos réunions, séminaires ou colloques, l'Unesco peut mettre à votre disposition plusieurs salles, de différentes capacités, et la longue expérience de ses services de restauration (buffet, collations, banquets...).

Pour tous renseignements, téléphonez au 45.68.15.99 ou au 45.68.15.97.

La Revue des Deux Mondes

Dans son numéro de décembre 1989, ce périodique français, fondé en 1829, publie des articles de MM. Federico Mayor, directeur général de l'Unesco, Sylvain Lourié, directeur général adjoint pour la planification, le budget et l'évaluation à l'Unesco, Kéba Mbaye, spécialiste des droits de l'homme, Abdus Salam, prix Nobel, directeur du Centre international de physique théorique de Trieste, et Ernest Gellner, professeur d'anthropologie sociale à Cambridge.

La Revue des Deux Mondes est en vente dans les librairies. Prix du numéro : 50 F. Siège : 170 rue de Grenelle, 75007 PARIS, tél : 47.53.71.10.

RÉDACTION AU SIÈGE

Secrétaire de rédaction : Gillian Whitcomb
Français : Alain Lévêque, Neda El Khazen
Anglais : Roy Malkin, Caroline Lawrence
Espagnol : Miguel Labarca, Araceli Ortiz de Urbina
Arabe : Abdelrahid Elsadek Mahmoudi
Russe : Gueorgui Zélénine
Etudes et recherches : Fernando Ainsa
Unité artistique, fabrication : Georges Servat
Illustration : Ariane Bailey (46.90)
Documentation : Violette Ringelstein (46.85)
Relations éditions hors Siège : Solange Bellin
Relations avec le public : Claudie Duhamel (45.86)
Secrétariat de direction : Annie Brachet (47.15),
Mouna Chatta
Editions en braille (français, anglais, espagnol et
coréen) : Marie-Dominique Bourgeois (46.92)

ÉDITIONS HORS SIÈGE

Russe : Alexandre Melnikov (Moscou)
Allemand : Werner Merkli (Berne)
Italien : Mario Guidotti (Rome)
Hindi : Krishna Kumar Singh (Delhi)
Tamoul : M. Mohammed Mustafa (Madras)
Persan : H. Sadough Vanini (Téhéran)
Néerlandais : Paul Morren (Anvers)
Portugais : Benedicto Silva (Rio de Janeiro)
Turc : Mefra Ilgazer (Istanbul)
Ourdou : Hakim Mohammed Said (Karachi)
Catalan : Joan Carreras i Marti (Barcelone)
Malais : Azizah Hamzah (Kuala Lumpur)
Coréen : Paik Syeung Gil (Séoul)
Kiswahili : Domino Rutayebesibwa (Dar-es-Salaam)
Croato-serbe, Macédonien, Serbo-croate,
Slovène : Bozidar Perkovic (Belgrade)
Chinois : Shen Guofen (Beijing)
Bulgare : Goran Gotev (Sofia)
Grec : Nicolas Papageorgiou (Athènes)
Cinghalais : S.J. Sumanasekera Banda (Colombo)
Finnois : Marjatta Oksanen (Helsinki)
Suédois : Manni Kössler (Stockholm)
Basque : Gurutz Larrañaga (San Sebastian)
Thaï : Savitri Suwansathit (Bangkok)
Vietnamien : Dao Tung (Hanoi)
Pachto : Zmarai Mohaqiq (Kaboul)
Haoussa : Habib Alhassan (Sokoto)
Bangla : Abdullah A. M. Sharafuddin (Dacca)

VENTES ET PROMOTION

Responsable : Henry Knobil (45.88), Assistante : Marie-
Noëlle Branet (45.89), Abonnements : Marie-Thérèse
Hardy (45.65), Jocelyne Despouy, Alpha Diakité, Jacqueline
Louise-Julie, Manichan Ngonekeo, Michel Ravassard,
Mohamed Salah El Din,
Liaison agents et abonnés : Ginette Motreff (45.64),
Comptabilité : Liliane Tasch (45.66),
Projets culturels : Ricardo Zamora-Perez (45.80),
Magasin : Hector Garcia Sandoval (47.50)

PUBLICITÉ

Publicat : 17, Boulevard Poissonnière, 75002 Paris.
Tél. : 40.26.51.26

Directeur commercial : Benoît Rosier
Directeur de la publicité : Danièle Michelet

ABONNEMENTS
Tél. : 45.68.45.65

1 an : 126 francs français. 2 ans : 234 francs.

Pour les pays en développement :

1 an : 99 francs français. 2 ans : 180 francs.

Reproduction sous forme de microfiches (1 an) : 85 francs.
Reliure pour une année : 68 francs

Paiement par chèque bancaire, CCP ou mandat à l'ordre
de l'Unesco.

Les articles et photos non copyright peuvent être reproduits à condition
d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention « Reproduits
du Courrier de l'Unesco », en précisant la date du numéro. Trois
justificatifs devront être envoyés à la direction du Courrier. Les photos
non copyright seront fournies aux publications qui en feront la demande.
Les manuscrits non sollicités par la Rédaction ne seront renvoyés que s'ils
sont accompagnés d'un coupon-réponse international. Les articles paraissant
dans le Courrier de l'Unesco expriment l'opinion de leurs auteurs et non
pas nécessairement celle de l'Unesco ou de la Rédaction. Les titres des
articles et les légendes des photos sont de la Rédaction. Enfin, les frontières
qui figurent sur les cartes que nous publions n'impliquent pas
reconnaissance officielle par l'Unesco ou les Nations Unies.

IMPRIMÉ EN FRANCE (Printed in France)

DEPOT LEGAL : C1 - JANVIER 1990

COMMISSION PARITAIRE N° 27253 - DIFFUSÉ PAR LES N.M.P.P.
Photocomposition : Le Courrier de l'Unesco. Photogravure-impression :
Maurly Imprimeur S.A., 2, J. route d'Etampes, 45330 Malesherbes.

ISSN 0304-3118 N° 1 - 1990 - OPI - 89 - 3 - 476 F

Ce numéro comprend 52 pages et un encart publicitaire de 4 pages
situé entre les pages 10-11 et 42-43

en offrant à un ami
un abonnement au
Courrier de l'Unesco
vous lui faites 3 cadeaux



1

Il découvre l'unique revue culturelle
internationale paraissant en 35 langues et
attendue, dans 120 pays, par des centaines de
milliers de lecteurs de toutes nationalités

2

Il explore, mois après mois,
la formidable diversité des cultures
et des savoirs du monde

3

Il s'associe à l'œuvre de l'Unesco qui vise à
promouvoir « le respect universel de la justice,
de la loi, des droits de l'homme et des libertés
fondamentales pour tous, sans distinction de
race, de sexe, de langue ou de religion... ».

